

LA FORÊT DOMANIALE DE L'AIGOUAL

Avant-propos

La présentation ci-dessous de la Forêt Domaniale de l'Aigoual est dénuée de toute prétention scientifique ou historique : elle constitue la synthèse de différentes notices de type pédagogique préparées par les gestionnaires de cette forêt (1) et complétées de nombreuses citations (2) pour des visites parfois prestigieuses mais toujours rapides : Ministres, Elus, délégations étrangères.

N'ont été retenus que les thèmes susceptibles d'intéresser le lecteur contemporain et non spécialiste, autour de trois idées principales :

— retracer l'histoire du plus ancien et du plus complet exemple de reconquête forestière de la Région Languedoc-Roussillon, puisqu'un cycle biologique entier a pu s'écouler depuis le début de la reconstitution du massif de 1875 à nos jours, sur un ensemble cohérent d'environ 15 000 ha,

— montrer l'évolution et la diversification croissante des rôles joués par une forêt qui, constituée à l'origine uniquement dans un but de restauration des terrains en montagne et de lutte contre le ruissellement, joue pleinement et simultanément un siècle après toutes les fonctions attribuées à notre époque à une forêt : instrument de protection, facteur de production et agent économique, élément culturel enfin, le dernier en date mais non le moindre désormais : accueil, paysage et environnement, support d'activités diverses physiques ou intellectuelles, — ce dernier aspect étant couronné par la superposition récente du Parc National des Cévennes à la totalité de la forêt,

— plus techniquement enfin, montrer combien se sont vérifiées les intuitions du principal initiateur de cette reconquête forestière, Georges Fabre, persuadé :

· qu'il était vain de vouloir introduire d'emblée les essences définitives sans passer par une phase transitoire de colonisation et de reconstitution des sols par des essences frugales pionnières telles que les pins, l'évolution vers les essences définitives devant ensuite se faire presque naturellement,

· qu'il était essentiel de maintenir dans le massif et autour un tissu social le plus dense possible.

La publication ci-dessous répond par ailleurs à un autre souci : celui de pérenniser par une diffusion de qualité, — dont tout le mérite revient à la rédaction de la Revue — une collection de plaques photographiques antérieures aux grands reboisements et jusqu'ici conservée précieusement mais peut être trop jalousement dans les archives de la Conservation des eaux et forêts de Nîmes puis de la Direction régionale de l'Office national des forêts à Montpellier.

Chaque fois que cela a été possible (les peuplements désormais installés cachent souvent le paysage et les points de repère) des photos comparatives ont été prises à l'époque contemporaine, au prix d'un patient effort de recherche sur le terrain et de prouesses photographiques (3) afin de permettre d'utiles comparaisons et, mieux qu'un long discours, de répondre à la question parfois posée de savoir si l'œuvre accomplie se justifiait et si sa création puis sa gestion ultérieure ont abouti ou non à un résultat valable.

Roger FRANCES

Ingénieur en chef du génie rural des eaux et des forêts
Directeur régional de l'Office national des forêts pour
le Languedoc et le Roussillon

384, rue de la Croix de Las Cases
B.P. 6074
34030 Montpellier

Photos 1.2. 1. Arboretum de l'Hort de Dieu (1984)

3.4. 2. Sans légendes, sans date.

de la page 3. Série de Breau, pépinière de Fabret.

précédente 4. Arboretum de l'Hort de Dieu (1984).

Sommaire

| | Pages |
|--|-------|
| Avant-propos | 4 |
| 1. — Caractéristiques générales de la forêt de l'Aigoual | 5 |
| 1.1. — Relief et géologie | 5 |
| 1.2. — Climat | 5 |
| 1.3. — Etages de végétation | 5 |
| 2. — Historique de la forêt de l'Aigoual | 5 |
| 2.1. — Période préhistorique | 5 |
| 2.2. — Période historique | 6 |
| 2.3. — La situation vers 1850 | 7 |
| 2.4. — Les premiers reboisements (1859) | 7 |
| 2.5. — Les grands travaux (1875-1908) | 8 |
| 2.5.1. — Les acquisitions de terrains | 8 |
| 2.5.2. — L'exécution des travaux (1875-1908) | 13 |
| 2.5.3. — Les méthodes et les résultats vers 1931 | 14 |
| A : Pins | 14 |
| B : Epicéa et sapin | 16 |
| C : Mélèze | 16 |
| D : Feuillus | 16 |
| 2.6. — Conclusions | 17 |
| 3. — La forêt actuelle de l'Aigoual. Son aménagement et ses conséquences | 17 |
| 3.1. — Aspect général | 17 |
| 3.2. — Les premiers aménagements | 17 |
| 3.3. — Les nouveaux aménagements | 18 |
| 3.4. — Les produits ligneux | 19 |
| 3.4.1. — Récolte annuelle de bois | 19 |
| 3.4.2. — Commercialisation | 20 |
| 3.4.3. — Première transformation et localisation | 20 |
| 3.5. — Accueil : tourisme et chasse | 20 |
| 3.5.1. — La forêt de l'Aigoual, point d'attrait touristique | 20 |
| — L'aménagement cynégétique | 21 |
| 3.6. — La forêt créatrice d'emplois | 21 |
| 3.6.1. — Emplois affectés à la gestion de la forêt | 21 |
| 3.6.2. — Emplois créés par l'exploitation des bois et leur première transformation | 22 |
| 3.6.3. — Emplois du secteur tertiaire découlant de l'existence du massif forestier | 22 |
| 3.6.4. — Total des emplois générés | 23 |
| 3.6.5. — Conclusion | 23 |
| Epilogue | 23 |
| <i>Le forestier Georges FABRE</i> | 23 |
| <i>Le botaniste Charles FLAHAULT</i> | 25 |

(1) Dont Messieurs Cabane, Chabrol, Courtois, Frances, Gavalda, Tanton, Ingénieurs du génie rural des eaux et des forêts en service à la Direction régionale de l'Office national des forêts pour le Languedoc et le Roussillon.

(2) Dont celles de Messieurs Georges Fabre et Max Nègre, anciennement Conservateurs des eaux et forêts à Nîmes.

(3) Dont les auteurs principaux sont Messieurs Vernet, technicien forestier au Vigan, Jacquot et Buxo, photographes à la Direction régionale de l'Office national des forêts à Montpellier, etc.

1. — *Caractéristiques générales de la forêt de l'Aigoual*

1.1. — *Relief et géologie*

La Forêt Domaniale de l'Aigoual couvre, dès 1 000 m d'altitude, la plus grande partie du massif géographique de l'Aigoual. Celui-ci constitue le môle méridional de l'arc montagneux des Cévennes, rebord sud-est du Massif Central français, dominant de ses 1 567 m la plaine littorale du Bas Languedoc. A cheval sur les départements du Gard et de la Lozère, il constitue un ensemble élevé d'environ 60 000 ha; il marque le partage des eaux entre l'Atlantique (bassin du Tarn, affluent de la Garonne) et de la Méditerranée (bassins de l'Hérault et des Gardons, ces derniers, affluents du Rhône).

Un noyau granitique forme généralement les lignes dominantes du relief, rayonnant en étoile depuis le sommet, entourées d'une large auréole de terrains métamorphisés (schistes à séricite), parfois eux-mêmes recouverts de quelques lambeaux triasiques (grès siliceux) ou jurassiques (petits causses à l'ouest du massif) (Camprieu).

1.2. — *Le climat*

Le climat est de type montagnard :

— température moyenne annuelle de l'ordre de 8° (3°⁷ au sommet), hivers rigoureux avec neige et givre, gelées tardives souvent dommageables,

— vents fréquents et souvent violents, en particulier ceux du quadrant nord. Rappelons que lors de la tempête des 6 et 7 novembre 1982, le vent du sud-est cette fois a soufflé pendant 36 heures d'affilée à plus de 160 km à l'heure (force 12 — ouragan — sur l'échelle Beaufort) avec des pointes à 240 km à l'heure le 7 novembre...

— pluviométrie importante par suite de la rencontre des influences atlantiques et méditerranéennes : 1 500 mm sur la majeure partie (à l'ouest, la bordure des Causses ne reçoit que 1 350 mm), 2 200 mm au sommet, avec de très amples variations d'une année à l'autre (de 1 130 à 4 000 mm). La répartition annuelle est le plus souvent de type méditerranéen : sécheresse d'été marquée, pluies violentes d'automne pouvant prendre un caractère diluvien (à Valleraugue, 375 m d'altitude, au pied sud du sommet, dans la vallée de l'Hérault, 950 mm en 12 heures en septembre 1910, 520 mm en 24 heures en février 1964, 470 mm en 24 heures en novembre 1982). Bien que le climat soit aussi caractérisé par sa luminosité, des brouillards se produisent assez fréquemment, de l'automne au printemps à partir de 1 000 m d'altitude.

1.3. — *Les étages de végétation*

Si l'essentiel de la surface forestière sur le « plateau » central relève de l'étage du hêtre, le versant méditerranéen, offrant une pente moyenne de 20 % sur 6 km, permet de passer rapidement de la partie haute de l'étage du chêne

vert, à celui du chêne pubescent (remplacé souvent par des vergers de châtaigniers), puis au hêtre, le pin sylvestre s'y substituant dans les parties froides et sèches, enfin aux pelouses subalpines, ou mieux pseudo-alpines, des zones sommitales ventées.

Mais cet étagement de la végétation forestière a varié en fait à l'échelle géologique.



Photo 5. Cales de l'Hérault (s.d.).

2. — *Historique de la végétation dans le Massif de l'Aigoual*

2.1. — *Période préhistorique*

Les données concernant l'évolution de la végétation pendant la période préhistorique sont aujourd'hui relativement abondantes pour permettre une synthèse cohérente.

Un sondage effectué dans la tourbière de Montals a permis à F. Firbas (1932) de publier la première analyse pollinique du massif. Sur une épaisseur de 80 cm de tourbe, l'auteur distingue les phases paléosylvatiques suivantes, de la base au sommet :

- phase à Bouleau,
- phase à Chêne,
- extension et prédominance du Hêtre,
- enfin, dans les dix derniers centimètres, défrichements attestés par les pollens de Callune, la diminution rapide du Hêtre, l'augmentation des Pins.

Pour Firbas, la colonisation forestière remonterait au Préboréal (environ 9 000 « avant le présent » (4), soit 7 000 avant J.-C. environ) mais des sondages effectués récemment par J.L. de Beaulieu (1974) montrent que la plupart des formations tourbeuses proches de la maison forestière de Montals seraient beaucoup plus récentes (une date C 14 donne 870 avant J.-C.).

Depuis cette date, l'abondance de la documentation régionale : analyses polliniques de tourbières dans les Monts de Lacaune, de l'Espinouse, de la Montagne Noire, du Mont Lozère etc., analyse de charbons de bois des Causses (J.L. Vernet, 1973) permet de conclure par une bonne certitude, que la chronologie forestière de l'Aigoual n'est probablement pas éloignée de la suivante :

- Au Boréal (entre 5 500 et 6 500 avant J.-C.) une végétation herbacée froide ayant repoussé la limite supérieure de la forêt au-dessous de 1 300 m laisse bientôt la place à des groupements héliophiles où dominent les Pins (*Pinus Silvestris* probablement), Bouleaux et Noisetiers.

- A la période suivante (Atlantique, entre 2 500 et 5 500 avant J.-C.) la chênaie caducifoliée se développe avec *Ulmus*, *Betula* abondant, *Tilia*, *Fraxinus*, *Acer*, *Alnus*.

- Puis, au début du Subboréal (2 500 à 1 000 avant J.-C.) la hêtraie va supplanter les chênaies caducifoliées à la suite d'un changement climatique bien connu (augmentation des précipitations, diminution des températures). On notera que le développement des hêtraies est remarquablement synchronisé pour l'ensemble du sud du Massif Central et que le Sapin lui est toujours associé.

- Très vite (début du Subatlantique, âge du fer (soit 900 avant J.-C.), l'homme va intervenir sur la répartition des forêts de Hêtres. En effet, les landes à Callune s'étendent à peu près au même moment et l'on verra peu à peu régner les forts pourcentages de Hêtre. La disparition du Sapin est sans doute à mettre également en rapport avec l'action humaine.

2.2. — Période historique

Les données issues des documents historiques sont moins continues que les données tirées de la palynologie. En l'état actuel des publications en matière historique, il est difficile de savoir quelle a pu être la couverture forestière du Massif de l'Aigoual jusqu'au XII^e siècle.

A compter de cette date, les Cévennes ont été mises en valeur par la colonisation rurale bénédictine. On admet que les moines, après avoir créé des pépinières de châtaigniers (les « plantiers »), ont progressivement développé le châtaigneraie (le châtaignier est autochtone (5) aux dépens de la chênaie, mais que s'est-il passé sur le plateau plus ou moins inaccessible ?

Plus tard (XVII^e siècle) et si l'on se rapporte aux procès-verbaux de la Réformation de 1669, on constate que le « fait des forêts » suivant l'expression consacrée, n'a pas eu une importance majeure en Languedoc : le Roi ne possédait dans les sénéchaussées relevant de la Maîtrise de Montpellier que très peu de forêt, et de surfaces restreintes. Le Maître des eaux et forêts se contentait de veiller à la conservation des eaux, à cause des étangs et des bords marins qui fournissaient une très grande quantité de poissons et un revenu considérable.

Au XVIII^e siècle cependant, il fallut s'occuper des forêts : les Etats firent représenter au Roi en 1725 que les verreries, établies au voisinage des villes du Bas-Languedoc, faisaient une consommation de bois assez considérable pour inspirer des craintes sur la destruction prochaine des « cultures

forestières ». Sept verreries furent désignées pour cesser leurs travaux, avec interdiction de les reprendre « à moins d'être transportées sur les montagnes de l'Aigoual et de l'Espérou ».

Une reconnaissance des lieux, faite à partir du 20 avril 1725 permit à Pitct, procureur du Roi en la Maîtrise de Quillan et Souche, procureur en la Maîtrise de Montpellier, d'affirmer que cinq des verreries désignées pouvaient être, sans inconvénient, transportées en effet sur les montagnes de l'Aigoual et de l'Espérou : « les bois de hêtres y étaient assez garnis pour alimenter leurs fourneaux pendant plus de trente ans ou même pendant une période illimitée, si l'on prenait soin d'y couper les arbres avec méthode ».

Un second témoignage date à peu près de la même époque.

Dans une relation de voyage, écrite en 1775, un Ingénieur, M. de Genssane, directeur des Mines du Languedoc, note la présence dans le Massif de l'Aigoual de vastes forêts de hêtres et de sapins. « La montagne de l'Aigoual, au-dessus de Cabrillac, est couverte de sapins et de hêtres, tous arbres de haute futaie et dont on ne saurait profiter par l'éloignement de leurs débouchés. Dans la région de Meyrueis, les montagnes sont couvertes de très belles forêts de sapins et autres arbres de futaie. Les montagnes de l'Espérou et de l'Aigoual sont couvertes de très belles forêts de haute futaie, consistant en sapins et hêtres ».

Sous le nom de sapin, Genssane veut peut-être désigner le pin sylvestre ? De vastes forêts de sapins n'auraient pu disparaître entièrement depuis 1775, sans laisser aucune trace ? Or, personne n'a trouvé à l'époque historique, à l'Aigoual, de témoin de pareilles forêts, à notre connaissance du moins.

D'après G. Fabre lui-même, le déboisement de l'Aigoual serait relativement récent :

« Les Hautes Cévennes du bassin de la Dourbie étaient jadis une vaste forêt. Cet état de choses s'est perpétué presque sans changement jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Maint nom de lieu témoigne encore de forêts détruites par le feu (Les Issarts, La Crémade). D'autres noms indiquent l'existence de bêtes féroces (La Loubière, La Lougogne, Le Parc aux Loups, etc.). Sous Louis XIV, le baron d'Hierles, seigneur de ces montagnes, ratifiait encore le droit qu'avaient les habitants d'Aulas d'y chasser cerfs, sangliers, ours, loups et autres bêtes sauvages (Acte du 10 mars 1654). Avec la disparition des bois, aux XVIII^e et XIX^e siècles, tous ces gros animaux ont disparu.

Dans la vallée du Trévezel, en particulier, la déforestation est toute récente. On peut en lire un navrant épisode dans un document officiel : procès verbal de partage des indivis de Camprieu du 20 novembre 1851, homologué par arrêt de la Cour de Nîmes.

Partout, dit ce procès verbal où croissaient des bois de hêtres, dans les interstices des rochers, on voit encore des troncs de deux à trois mètres de tour, coupés de 50 à 80 cm au-dessus du sol. Ces troncs sont peu à peu défoncés et employés par les écobueurs ou au chauffage.

Le cadastre révèle que ce n'est que depuis 1829 que des délits ont été commis ; c'est ainsi que de malheureux habitants de chaumières, couvertes de neige pendant cinq ou six mois de l'année, sont privés d'une ressource qui les occupait pendant le rigueur de l'hiver, et qui était d'une absolue nécessité pour l'alimentation de leurs familles. A une époque plus rapprochée encore, la génération actuelle a vu saccager les bois de pins qui couvraient les pentes dans les communes de Lanuéjols, Saint-Sauveur et Trèves. Aujourd'hui, encore, le déboisement continue lentement, mais sûrement ; les abus de pacage continuent et achèvent ce que la hache et le feu avaient commencé » (G. Fabre — 15 décembre 1895).

Il semble donc certain que les forêts ont diminué assez rapidement à partir de la fin du XVIII^e siècle.

Certaines furent détruites ou tout au moins très endommagées, par les industries de la verrerie et de la fonderie. De nombreux cantons portent le nom de « verrerie » : M. Weyd, Inspecteur des eaux et forêts, rapporte le fait suivant : « En 1810, un maître de forges demanda la concession du charbon dans les bois de l'Aigoual ; le Conseil Municipal (de Meyrueis) refusa pour le motif « que, depuis que le même individu avait fait du charbon dans la forêt de

(4) Les paléobotanistes datent souvent les analyses polliniques à partir de l'année 1950, considérée comme « le présent », d'où les expressions BP, en anglais (before present) ou AP (avant le présent). Pour ramener approximativement ces chiffres à la datation habituelle en France (Jésus-Christ) on soustrait 2 000 ans.

(5) D'après les analyses polliniques.

la Serreyrède, ce n'était plus qu'un désert ». Aux altitudes élevées (1 200 à 1 500 m) le hêtre, s'il est un peu âgé, rejette mal de souche ou même point du tout, après une exploitation à blanc étoc, et si les bêtes à laine et les chèvres sont conduites en forêt, après son exploitation, les quelques rejets qui se produisent sont vite détruits ».

Depuis la plus haute antiquité, les troupeaux de bêtes à laine sont venus, dès le mois de juin, des plaines du Languedoc en suivant les « drailles » dans les montagnes de l'Aigoual, pour y estiver jusqu'en septembre, date du retour aux basses altitudes. Les chèvres ont, de tout temps, vagabondé dans les éboulis et rongé les taillis.

Mais au milieu du XIX^e siècle, la maladie des vers à soie vint ruiner l'industrie de la soie et la culture du mûrier, si prospères dans les vallées cévenoles. Le paysan, brusquement tombé dans la misère, se mit à faire l'élevage intensif de la chèvre, au grand préjudice de la forêt. Les pâturages furent surchargés; les pentes, envahies par les genêts, furent livrées aux écobuages, aux « issarts » qui ruinent le sol et détruisent toute végétation buissonnante. Les forêts exploitées, broutées, brûlées, ont disparu et ont été vite

| | |
|---------------|-----------------|
| — Hêtraies : | 2 060 ha |
| — Pineraies : | 140 ha |
| | <u>2 200 ha</u> |

Les hêtraies accessibles étaient exploitées en taillis. A côté de ces forêts, il n'y avait plus que 9 à 10 000 ha de pâturages à callune présentant encore quelques cépées de hêtre rabougries et abruties, et sur le versant méditerranéen, au-dessous de 1 000 m, châtaigniers et chênes blancs ou verts occupaient çà et là le terrain.

L'Etat ne possédait sur les 2 200 ha ci-dessus que deux petites forêts :

| | |
|--|---------------|
| — Forêt Domaniale de l'Aigoual, dite « Royale », en Lozère | 186 ha |
| — Forêt Domaniale de l'Agre, dans le Gard | 198 ha |
| Total..... | <u>384 ha</u> |

Encore furent-elles vendues « sur décret du Prince Président » à deux particuliers en 1853.



Photo 6. Série de Mandagout, canton de Crestat (s.d.).

remplacées par des landes à callunes et genêts. Les pentes sont fortes et les pluies diluviennes tracent des ravins, entraînent les terres dans les valats.

« La multiplicité vraiment prodigieuse des torrents, ravins et valats, écrivait Georges Fabre en 1895, caractérise la partie haute granitique du bassin de la Dourbie. Il n'y a pas la dixième partie qui soit figurée sur les plans cadastraux, parce que ces ravins sont d'origine moderne ».

2.3. — La situation vers 1850

Plusieurs forêts ont cependant résisté au pâturage et aux abus d'exploitation. Nègre dans une étude publiée en 1931, les estime à :

L'Etat ne possédait, dès lors, plus aucune forêt dans le massif.

Cette situation ne dura que deux ans : le « partage des Indivis de Camprieu » du 3 janvier 1855 attribua à l'Etat 111 ha qui constituèrent dès lors la petite Forêt Domaniale de Miquel, unique noyau du domaine de l'Etat dans le massif avant la grande période des acquisitions.

2.4. — Les premiers reboisements (1859)

La Forêt Domaniale de Miquel fit l'objet, la première, de travaux de reboisement importants avant même le vote de la loi de 1860, dès 1859.



Photo 7. Erosion, s.l. s.d.

Puis, en 1865, à la suite des inondations généralisées de 1856 et du vote de la première loi sur le reboisement des montagnes (Loi du 28 juillet 1860 que ses auteurs avaient qualifiée de « Loi d'essai »), furent constitués, sur 2 854 ha seulement, les deux premiers périmètres de reboisement obligatoire (bassins de réception de la Dourbie et de l'Hérault).

Il s'agissait de terrains communaux sur lesquels, comme le permettait la loi, les premiers travaux furent entrepris par l'Etat sans acheter le sol.

2.5. — Les grands travaux (1875-1908)

2.5.1. — Les acquisitions de terrains

En 1875, Georges Fabre arrive dans le Gard comme garde général des eaux et forêts après quelques années passées à Mende au début de sa carrière (1868); il prend la direction du Service des reboisements où il devait rester jusqu'à sa nomination comme Conservateur à Nîmes (1900). Tout de suite il réalise quelques acquisitions de terrain de gré à gré, dès 1877, dans le périmètre de la Dourbie, et en 1879, dans celui de l'Hérault. Les expropriations de terrain ne commencèrent dans ces périmètres qu'en 1886.

En exécution de la loi du 4 avril 1882, les périmètres de 1865 furent révisés et tout de suite G. Fabre marqua les nouveaux projets de son esprit d'initiative et de réalisation.

La loi de 1882 restreint les limites des périmètres obligatoires au danger né et actuel. Dans certaines régions l'application de la loi fut strictement limitée aux ravine-ments mêmes. Fabre voyait plus large : dans un rapport de 1895, proposant l'établissement du périmètre de la Dourbie, il exposait que les sables entraînés du Massif de l'Aigoual contribuaient, pour une part importante (1/10^e, soit 600 000 m³ par an) à l'envahissement des passes de la Gironde, et, par suite, du port de Bordeaux.

« Une prochaine décadence, écrivait-il, menace notre troisième port marchand en France, jadis le premier; là est le danger né actuel grave et redoutable ».

Et il concluait : « Cette obstruction fatale du port de Bordeaux est un danger public contre lequel les draguages ne sont qu'un palliatif insuffisant. La restauration forestière des Hautes Cévennes du bassin de la Dourbie ne peut se faire d'une façon réellement efficace et utile qu'en éteignant une à une les mille ramifications supérieures des grandes rivières torrentielles (Bramabiau, Trévezel, Dourbie). Ce résultat ne peut être obtenu qu'en couvrant toutes les pentes ravineées d'un manteau forestier continu. Il faut donc, en un mot, établir dans le haut bassin de la Dourbie un périmètre largementensif et non se borner à corriger certains torrents isolés ».

Cette conception des périmètres extensifs a fini par être adoptée par le législateur qui, le 16 août 1913, a supprimé dans la loi de 1882, les mots « dangers nés et actuels ».

Les acquisitions de terrains furent réalisées soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, très rapidement. G. Fabre sollicitait les vendeurs avec une inlassable insistance; il suivait les affaires de très près. Il a même engagé de puissantes entreprises (le Creusot) à réaliser avec l'Etat des échanges de terrains profitables à son œuvre de reboisement.

Ces acquisitions, qui entraînaient l'expulsion de nombreux troupeaux, n'allaient pas sans soulever des difficultés avec la population locale. Mais le service sut en général se concilier cette population en lui fournissant du travail : G. Fabre veillait à lui réserver tous les travaux aux dépens d'entrepreneurs extérieurs à la région. « Ainsi que nous l'avons expliqué, écrivait-il le 26 novembre 1886, il importe que la population pauvre puisse se réconcilier un peu avec le service forestier, en participant tout entière aux travaux. Aussi, demandons-nous que les travaux d'ouverture de sentier soient exécutés en régie ».

Georges Fabre voyait encore plus large : il entendait rendre vie à la montagne en lui apportant une économie nouvelle à la place d'une économie ruinée : dans ce Haut Pays, qui était le domaine de l'arbre et accessoirement celui de l'herbe, tout avait été sacrifié au pâturage extensif; il s'agissait de rétablir l'arbre, mais aussi de ne pas chasser

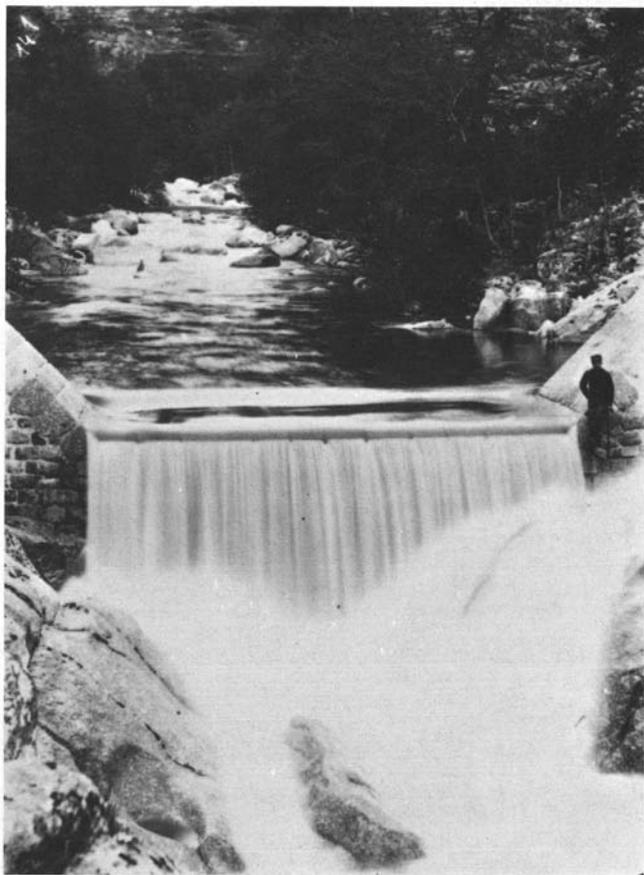


Photo 8. Série de Dourbies, barrage de Valgarnide (s.d.).



Photo 9. Série de Dourbies, ex. domaine de Devez (1986).



Photo 10. 1977.



Photo 11. Série de Balsiège, canton du Lion (1880).



Photo 12. 1974.



Photo 13. Série de Saint Sauveur, Forêt domaniale de l'Aigoual du Bramabiau à la R.N.586 (1876).

Photo 14. 1977.





Photo 15. Arboretum de l'Hort de Dieu (mai 1900).



Photo 16. Mai 1977.

les populations : « éteindre un foyer, laisser crouler une maison dans la montagne, c'est tarir les sources où la patrie puise sa force » disait-il. Pour éviter cela autant que possible, il fallait respecter les terrains de culture et les prés nécessaires aux habitants, employer pour les travaux toute la main d'œuvre locale, et ouvrir des voies d'accès facile désenclavant au passage les fermes ou hameaux isolés.

Dans l'ensemble, les acquisitions et reboisements ont porté sur des terrains situés au-dessus de 800 à 1 000 m d'altitude et ont été réalisés pour les 3/4 par Georges Fabre de 1880 à 1907.

Depuis, tant dans les limites strictes de l'Aigoual qu'à ses abords immédiats, un total d'environ 16 000 ha de bois domaniaux a été constitué ou reconstitué par une patiente politique d'acquisitions amiables dont les résultats successifs sont les suivants :

| | |
|--------------------|----------------|
| — 1931 : 13 766 ha | |
| dont | { Gard 10 745 |
| | { Lozère 3 021 |
| — 1968 : 15 309 ha | |
| dont | { Gard 10 981 |
| | { Lozère 4 328 |
| — 1976 : 15 588 ha | |
| dont | { Gard 11 163 |
| | { Lozère 4 425 |
| — 1983 : 15 783 ha | |
| dont | { Gard 11 161 |
| | { Lozère 4 622 |

2.5.2. — L'exécution des travaux (1875-1908)

L'action de George Fabre s'est orientée d'abord et par principe, parce que c'était la seule manière de sauver encore ce qui restait, vers l'acquisition des quelques bois existants en vue de les laisser au repos tout en y introduisant quelques résineux destinés à préparer l'avenir.

Puis il a élargi ces « têtes de pont » en achetant, principalement à l'amiable, les vastes landes pastorales dont il prenait de suite possession en y installant la végétation forestière.

Les reboisements ont été exécutés surtout par voie de plantation, à une densité assez forte et G. Fabre déconseillait les plantations d'automne à plus de 1 000 m d'altitude, parce que l'hiver y succède rapidement à un temps chaud et sec vers le 10 octobre. Aujourd'hui, peut-être à cause de la modification du micro-climat à la suite



Photo 17. Série d'Alzon, canton de Fabrié Bois incendié en 1911.

Photo 18. Série de Breau, canton des Vacquiers; pins sylvestres dépérissants (août 1904).

Photo 19. Sommet de l'Aigoual (s.d.).

des reboisements, on préfère planter à l'automne pour avoir des plants bien enracinés au moment des sécheresses estivales (seul le Douglas préfère être planté au printemps).

En raison des conditions climatiques difficiles (sécheresses estivales, gelées de l'hiver, neige tantôt abondante, tantôt absente), de nombreuses réfections ont été nécessaires. Une statistique de 1928 recueillie par Max Nègre (1931) pour la seule Inspection de Nîmes-Sud procure des données précieuses quoique partielles limitées aux périmètres de la Dourbie et de l'Hérault.

Ces périmètres occupaient à cette date 9 635 hectares dont :

- vides et rochers : 747 ha,
- anciennes forêts non parcourues par les travaux de reboisement proprement dits : 1 650 ha,
- surface parcourue par les travaux de reboisement : 7 238 ha.

Sur ces 9 635 hectares, ont été investis (à cette date) deux millions sept cent mille francs-or, soit une dépense de :

- 274 F or/ha acquisitions non comprises,
- 465 F or/ha acquisitions comprises.

Sur les 7 238 ha reboisés, il a été investi une somme de un million six cent mille francs-or, semé 38 tonnes de graines feuillues et résineuses et planté 67 millions de plants feuillus et résineux selon le décompte suivant :

1. — Semis :

| Surface (ha) | Graines feuillues (tonnes) | Graines résineuses (tonnes) | Total |
|--------------|----------------------------|-----------------------------|--------|
| 2 889 | 13,4 | 24,5 | 35,9 T |

2. — Plantations :

| Surface (ha) | Plants feuillus (millions) | Plants résineux (millions) | Total |
|--------------|----------------------------|----------------------------|--------|
| 4 319 | 8,2 | 59,9 | 67,1 M |

soit 16 000 plants/ha regarnis compris !

C'est dire l'immense effort de l'Etat, l'acharnement des forestiers et l'énormité de la mise initiale consentie pour recréer de toutes pièces la forêt de l'Aigoual.

2.5.3. — Les méthodes et les résultats vers 1931

Dès 1877, G. Fabre établissait un « tableau synoptique de la distribution des essences selon les altitudes, les sols et les positions ».

D'une étude de Max Nègre publiée dans les « mémoires de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes », nous avons tiré les renseignements ci-dessous sur l'application et les résultats de ces directives tels qu'ils étaient perceptibles en 1951.

A. — Pins

Les essences qui ont été le plus largement employées et qui ont donné les meilleurs résultats, sont les pins.

A.1. — Pin sylvestre

Le pin sylvestre a été répandu sur les deux versants et employé à toutes les altitudes, jusqu'à 1 400 m sur le plateau de Montals.

a. — Versant atlantique

Sur ce versant, il a été employé généralement en semis; là où le tapis végétal était excoyé, il était semé à la volée. On le semait à la binette ou en potets dans les endroits couverts d'un tapis d'herbes. Dans les cantons envahis par les genêts, un écobuage préalable au semis à la volée, était pratiqué. Le semis était fait à la fin de l'automne.

Le premier résultat de ces semis a toujours été excellent; la levée a été régulière et les jeunes plants se sont

développés rapidement. Mais les résultats ultérieurs ont été décevants.

L'emploi du pin sylvestre a été souvent imposé par la Direction Générale des eaux et forêts qui, manquant de graines de pin à crochets, substituait aux demandes de graines de cette essence des graines de pin sylvestre d'origine inconnue.

Fabre écrivait, dans un rapport du 24 octobre 1894 :

« Nous avons maintes fois attiré l'attention de l'Administration sur la faute générale qui a été commise en 1880-1882 dans tout le périmètre de la Dourbie, où à cette époque l'Administration substitua d'office la graine de pins d'Auvergne à celle de pins à crochets demandée par le service local. Il n'y a pas lieu de revenir sur cette fausse



Photo 20. Série de Montardier, reboisement en pins noirs et pins sylvestres de 25 à 30 ans (s.d.).

manœuvre dont les conséquences forestières sont loin d'être réparées entièrement partout ».

b. — Versant méditerranéen

Les pentes raides du rebord méditerranéen du Massif de l'Aigoual sont difficiles à reboiser. La neige ne reste pas longtemps sur ces versants qui restent exposés pendant tout l'hiver au gel et au dégel; les semis sont alors déchaussés; en été la sécheresse les tue.

« L'expérience des trois dernières années est concluante; il sera impossible de reboiser les pentes granitiques méridionales par voie de semis de pin » (Fabre 1885).

Sur ces pentes chaudes, il était donc préférable de procéder par plantations faites à la fin de l'hiver. Ces plantations ont bien réussi, mais souvent elles ont été ravagées par les incendies qui sont particulièrement à redouter dans les cantons où les genêts sont abondants. « Les bouquets de pins sylvestres qui restent sont plus ou moins bien venants, suivant la profondeur du sol » (Nègre 1931).

A.2. — Pin à crochets

Le pin à crochets a donné tout de suite de bons résultats.

Sa réussite en semis fut aussi facile que celle du pin sylvestre, mais il supporte mieux que lui, mieux que toutes les autres essences essayées à l'Aigoual, aux hautes altitudes, les froids et les grands vents.

Georges Fabre écrivait en 1875 :

« La réussite absolument certaine des semis de pins à la volée sur ces terrains très ameublés, nous fait un devoir de ne procéder à l'avenir que de cette façon, et cela avec les essences appropriées au sol, à l'altitude et à l'exposition ».

La pin à crochets est l'essence qui convient tout spécialement pour le reboisement des hautes crêtes dénudées de l'Aigoual. L'expérience est faite depuis plus de vingt ans, le moyen le plus économique et le plus rapide, c'est le semis en place par petits potets, suivi trois ou quatre ans au plus tard par une plantation de hêtres disséminés (Rapport G. Fabre du 30 octobre 1885).



Dans les endroits particulièrement exposés aux froids, givre et grands vents, la plantation fut estimée préférable aux semis.

Les plantations de pins à crochets ont été faites en touffes de 6 à 10 plants.

Dans le canton du Grand Lingas, on a même obligé d'abriter les pins à crochets par des abris de mottes de gazon, comme on le faisait pour le sapin et l'épicéa.

Sémé ou planté, le pin à crochets a donné partout sur les plateaux et les crêtes battues des vents, à de basses ou de hautes altitudes, des résultats inespérés, qu'aucune des autres essences essayées à l'Aigoual n'a pu atteindre.

« Les peuplements de pin à crochets ont rempli un rôle très utile de protection et d'amélioration du sol. Ils ont permis l'introduction des sapins, des épicéas et des hêtres ».

« Les peuplements de pins à crochets dureront-ils indéfiniment

à l'Aigoual ? Nous ne le pensons pas. Sans doute, ils se resèment avec une facilité remarquable; leurs semis envahissent chemins et pare-feux, mais le hêtre, l'épicéa et le sapin s'introduisent à leur abri et les chasse-ront petit à petit ».

Le pin à crochets a une croissance lente, il disparaît par tâches. Il peut être remplacé avantageusement par les hêtres, sapins et épicéas qui envahissent ses peuplements. Le forestier n'a qu'à aider la nature pour hâter cette substitution d'essence ». (Nègre 1931).

Les forestiers actuels n'ont pas d'autre politique.

A.3. — Pin noir d'Autriche

On a vite cantonné cette essence dans le reboisement des terrains calcaires des Causses.

Sa reprise a toujours été remarquable, aussi bien sur le versant méditerranéen que sur le versant océanique. Les plantations ont été faites à la fin de l'hiver.

Les peuplements qui sont issus de ces reboisements sont serrés, mais leur vigueur est très variable suivant la profondeur du sol.

A.4. — Pin laricio de Corse

Il a été généralement introduit sur sol siliceux (grès ou schistes).

Sur le versant Atlantique, il est surtout abondant sur les schistes et grès qui entourent le bassin du Trévezel au-dessous de l'altitude de 1 100 m, dans les forêts de Saint-Sauveur-des-Pourcils et dans celles de Lanuéjols et Trèves.

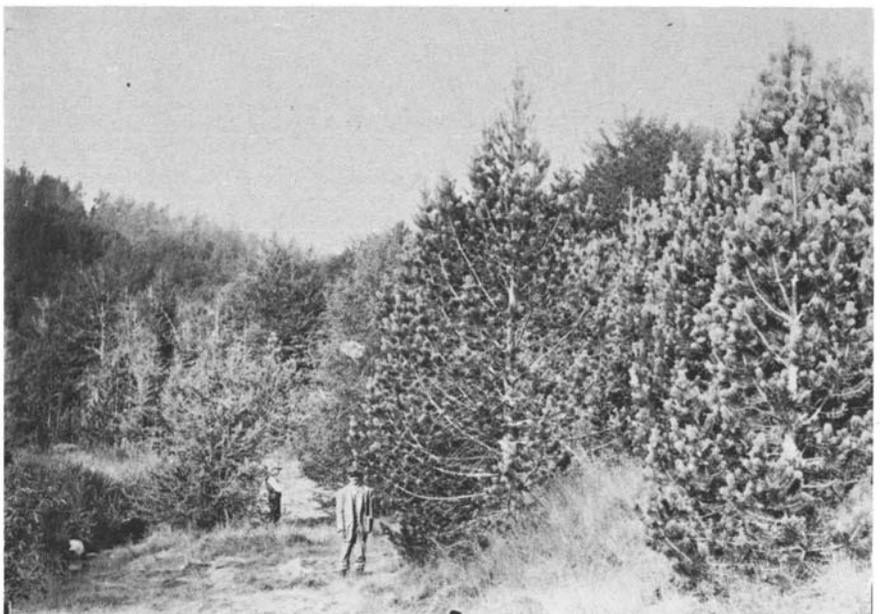
Le pin laricio de Corse a été introduit à l'Aigoual en plantations par potets.

« Les résultats obtenus ont été particulièrement brillants dans la forêt de Lanuéjols, première série de Lafoux, à l'altitude comprise entre 800 et 1 200 m. Il a été planté dans de grands potets de un à deux mètres de longueur, en touffes de 8 à 20 plants; on trouve encore dans chaque potet de 5 à 17 plants ». (Nègre 1931).

« Sa croissance aurait été beaucoup plus rapide s'il avait été desserré de bonne heure. Les coupes d'éclaircies qu'on pratique actuellement auront certainement le meilleur résultat ». (Nègre 1931).

Photo 21. Série de Montardier, reboisement en pins noirs et pins sylvestres avec cèdres de l'Atlas.

Photo 22. Série de Breau, canton des Vacquiers, pins à crochets de vingt ans, mélèzes, hêtres (s.d.).



B. — *Epicéa et sapin*

L'épicéa et le sapin ont été employés dès le début des travaux. Ces essences redoutent la sécheresse des étés et le vent qui les meurtrit et les dessèche. Ce dernier active la transpiration des feuilles et accentue les effets de la sécheresse des mois de juillet et août ou des froids de décembre et janvier; les glaçons que le vent transporte meurtrissent les branches et, sur les plateaux sans abris, les plants d'épicéas et sapins, même, s'ils ont pris racine, finissent par mourir au bout de quelques années.

G. Fabre avait essayé de protéger ces plants par le semis de graines de genêts dans les potets; le genêt, de développement rapide, protégeait vite les jeunes plants.

« Accessoirement, et en vue d'introduire les résineux à couvert épais, il convient de planter en les disséminant, quelques milliers de jeunes plants d'épicéas. Seulement, il importe de leur créer à chacun un abri végétal qui puisse briser la force du vent et croître en même temps qu'eux. Nous proposons, à cet effet, de semer au pied de chaque plant une pincée de graines de genêts ou de pins. Les bons effets de ce procédé nouveau, que nous a suggéré l'étude attentive et réfléchie de la nature, ne sauraient être mis en doute, quand on observe l'influence considérable exercée par les abris dans les peuplements actuels » (Rapport Georges Fabre, du 15 novembre 1875).

L'emploi, comme abri, du genêt, avait le grave inconvénient de multiplier un mort bois très dangereux pour les incendies, et dont on pouvait ensuite avoir grand peine à se débarrasser; après un incendie, le genêt, seul, repoussait et le reboisement devenait alors très difficile. On a renoncé à l'emploi du genêt pour s'adresser aux pins et aux mélèzes.

G. Fabre proposa dans de nombreux rapports, et en particulier dans celui du 15 novembre 1875, « de n'introduire les sapins, épicéas et hêtres que quatre ou cinq ans après un semis de pins d'Auvergne ou de pins à crochets et au milieu du jeune peuplement de pins ».

Les plantations de sapins et épicéas, faites au milieu d'un jeune peuplement de pins, ont donné généralement d'excellents résultats.



Cette association de deux plants de tempérament différent dans le même potet n'a pas toujours suffi, et dans les endroits exposés au vent, il a été nécessaire de recourir à des abris artificiels.

Quand il s'est agi de boiser le dôme de l'Aigoual, une plantation de 12 000 plants de hêtres, sapins et mélèzes, épicéas et pins à crochets fut faite à titre d'essai, « au sommet du Grand Aigoual dans l'endroit le plus favorable. On verra dans quelques années quels sont les plants qui ont résisté et on pourra tirer de cette expérience quelques règles pratiques pour le reboisement de l'Aigoual ». (G. Fabre, 30 octobre 1885).

« L'expérience est faite à l'Aigoual depuis quatre ans : dans les places d'essai que nous avons introduites à 1 500 m d'altitude les plants de pins à crochets repiqués ont seuls donné des résultats; tous les autres plants non repiqués (mélèzes, sapins, épicéas, hêtres) ont péri au premier ou deuxième hiver. Le résultat n'a rien qui doive surprendre. L'expérience acquise depuis vingt ans dans les situations analogues, c'est-à-dire dans les hautes chaumes battues des vents, montre qu'on ne peut espérer boiser ces chaumes qu'au moyen de hêtres et de pins à crochets introduits sous forme de plants repiqués » (G. Fabre, 22 octobre 1887).

L'introduction des sapins, épicéas a donc été très difficile dans les hautes régions de l'Aigoual; elle n'a été obtenue « qu'au prix d'efforts héroïques (Flahault : « L'Aigoual », Le Chêne, 1926). Les difficultés de l'introduction des sapins et épicéas étaient telles que le service fut amené à réserver souvent les essences d'ombre aux endroits où leur réussite était relativement facile.

« On s'étonnera moins, après l'évocation de pareilles difficultés, lorsqu'on constatera que la proportion des essences précieuses est encore insuffisante et que le pin à crochets occupe de trop vastes espaces ». (Nègre, 1931).

C. — *Mélèze*

Le mélèze, introduit surtout en plantations quelquefois en semis, a donné dès le début de beaux résultats.

« Partout où il a été introduit, le mélèze a poussé rapidement. Planté le long des routes, il en a vite fixé les talus; poussant rapidement, il a impressionné favorablement la population locale; il a été un excellent « arbre réclame ».

« Le mélèze est donc très intéressant pour le reboisement de nos hautes régions cévenoles. Il ne paraît pas pourtant destiné à en constituer la forêt définitive ». (Nègre, 1931).

D. — *Feuillus*

8 200 000 plants et 13 000 kg de graines de feuillus ont été introduits dans les seuls périmètres de la Dourbie et de l'Hérault. « L'emploi aussi intensif de feuillus est une des particularités intéressantes des reboisements dirigés par Monsieur le Conservateur Fabre, qui cherchait à réaliser des forêts à essences mélangées et résistantes à l'incendie ». (Nègre, 1931).

Le hêtre a été le plus employé. « En terrain nu, balayé par le vent, le hêtre ne peut prospérer. Il faut l'introduire, comme les sapins, à l'abri ou sous le couvert des pins, ou bien associé dans un même potet avec des mélèzes ou des pins à crochets. Souvent il a dû être protégé par des abris artificiels en mottes de gazon. Son développement est lent, mais on le rencontre deci, delà, dans le peuplement de pins, prêt à s'élever après la première coupe d'éclaircie ». (Nègre, 1931).

Dans les ravins humides, le frêne a été très répandu.

Les érables sycomores, planes et à feuilles d'obier ont été répandus dans les forêts de Breau, Saint-Sauveur-des-Pourcils et Lanuéjols. Ils ont bien réussi.

Le bouleau a été également employé sur quelques points.

Sur le versant méditerranéen, dans les pentes granitiques et schisteuses qui se dessèchent vite aux premières chaleurs de l'été, on s'est adressé au chêne blanc, qu'on a semé, et au châtaignier introduit par plantations.

Photo 23. Série de Breau, mélèzes sur le chemin du Minier à Moutals (août 1904).

Sur le versant atlantique, il semble donc que seul le hêtre ait été introduit de façon massive, les autres essences étant réservées à des utilisations localisées.

Ces plantations ne semblent pas avoir eu le sort favorable escompté puisque la plupart des hêtraies actuelles paraissent bien être des futaies sur souches résultant de l'amélioration progressive des taillis. Peut-on en déduire que les introductions de feuillus tentées par G. Fabre n'ont pas donné de résultats significatifs à l'Aigoual ? Est-ce faute des éclaircies en temps utile prévues par Max Nègre dans l'abri constitué par les pins ? Ses propres observations citées plus haut (« développement lent », « pieds épars ») ne sont-elles pas déjà un constat d'échec ?

2.6. — Conclusion

Ainsi Georges Fabre retenait le sapin et le hêtre comme devant constituer à terme les essences de base de la forêt.

Aussi eut-il soin de mettre en repos les taillis ruinés de hêtre, pour y entreprendre ensuite des coupes d'éclaircie orientées vers la futaie sur souches.

Mais, pour le premier boisement des terrains nus, il était évidemment nécessaire de recourir à diverses essences, dont le pin à crochets très largement utilisé à partir de 1 200 m d'altitude pour sa rusticité, l'épicéa commun installé en plein sur les anciens terrains de culture, sans parler du mélèze d'Europe et d'autres essences employées de façon plus disséminée.

Le sapin pectiné fut introduit partout où il y avait quelque abri feuillu préexistant; enfin sur les sols calcaires, plus secs et moins élevés de l'ouest du massif, on fit essentiellement appel aux pins; noir d'Autriche, sylvestre, laricio de Corse. La réussite fut, on ne saurait trop le redire, remarquable, dépassant presque les espérances.

Soulignons seulement que, menant de front acquisitions, ouverture de sentiers et de pistes, reboisement de vastes surfaces, création de dix arboretums d'expérimentation (avec le concours de Charles Flahault, Professeur de Botanique à la Faculté des Sciences de Montpellier), construction d'un observatoire météorologique sur le Mont Aigoual (avec l'aide du Général Perrier, membre de l'Institut et de M. Viguier, Professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier), Georges Fabre s'acquit l'amitié de toutes ces personnalités mais aussi celle des populations locales, dont il conservera toujours le plus grand souci des intérêts primordiaux, évitant l'acquisition et le boisement des terres nécessaires aux exploitations agricoles et les associant le plus largement possible aux travaux.



3. — La forêt actuelle de l'Aigoual — Son aménagement et ses conséquences

3.1. — Aspect général

Pour qui parcourt aujourd'hui cette forêt, un caractère ressort rapidement : la grande diversité de sa composition d'un point à un autre, et souvent à faible distance.

C'est là la marque encore bien visible de son origine artificielle relativement récente et du travail des premiers reboiseurs qui ont dû, en chaque endroit, adapter leur technique, leurs méthodes aux conditions locales.

Elle couvre actuellement, en chiffres ronds, 15 800 ha, dont 11 200 dans le Gard et 4 600 en Lozère.

3.2. — Les premiers aménagements

Dès 1925, les peuplements âgés de vingt à soixante ans, exigeaient des interventions sylvicoles d'amélioration. A l'instigation du Conservateur Max Nègre, des aménagements furent élaborés pour organiser ces premières exploitations.

En dix ans, ce travail se développa, dans le Gard surtout, sur environ 7 400 ha; cette surface fut partagée en cinquante séries, soit de 100 à 180 ha par série. L'objectif final, déjà prévu par Georges Fabre, restant la constitution d'une futaie mélangée de sapin et hêtre, accessoirement d'épicéa, les règles de culture étaient identiques pour les cinquante séries : coupes jardinatoires comportant l'ensemble des opérations culturales, éclaircie des peuplements denses, dégagement des semis naturels, création de petites trouées pour l'implantation progressive du sapin ou de l'épicéa.

Ces premiers aménagements ont permis la mise en production de la forêt; cependant les exploitations restaient conditionnées par le réseau des voies de vidange. Son ouverture avait été entamée par Georges Fabre. A partir de 1935, et surtout depuis 1950, les gestionnaires ont fait un effort considérable pour son amélioration et son extension, élargissant les sentiers et pistes de l'origine, complétant là où c'était nécessaire.

Photo 24. Ancienne baraque refuge au sommet de l'Aigoual avant construction de l'observatoire (s.d.).



Photo 25. Arboretum de l'Hort de Dieu (1984).

3.3. — Les nouveaux aménagements

A la fois très fractionnés, quant à la surface des séries, et très uniformes, quant aux règles d'intervention, ces aménagements ont donné des résultats très inégaux suivant les types de peuplements. Ils se proposaient essentiellement l'amélioration des boisements en préparant cependant l'avenir par l'introduction de sapins en sous-étage.

Maintenant, face à des peuplements qui ont à peu près tous de soixante à cent ans, il est indispensable d'aborder le problème de leur renouvellement; c'est le devoir primordial des forestiers d'aujourd'hui d'assurer la pérennité de l'œuvre de leurs devanciers. Pour ce renouvellement, le temps est limité par la durée de survie des peuplements actuels qui varie de vingt à soixante ans suivant les essences; aussi était-il obligatoire de le commencer sans plus tarder, sous peine d'avoir à agir trop brutalement dans l'avenir.

Loin d'être propre à l'Aigoual, ce problème est celui de tous les boisements constitués artificiellement à la même époque au titre de la Restauration des terrains en montagne (R.T.M.). Il se retrouve dans tout le Languedoc et le Roussillon et constitue la première préoccupation des forestiers de cette région. Ce problème se présente, à l'Aigoual, de la manière suivante. Sur quelques 3 800 ha, le quart environ de la surface actuelle de la forêt domaniale, correspondant aux pentes les plus raides, surtout en versant sud, leur protection et des interventions R.T.M. demeurent le seul objectif à retenir.

Les 12 000 ha restants, au contraire, portent des peuplements forestiers suffisamment complets, en dépit de quelques vides, et susceptibles d'une sylviculture régulière, en évitant de recourir à des méthodes qui risqueraient de faire renaître l'érosion. On y distingue trois types de peuplements :

A. — La hêtraie (3 500 ha environ)

se présente surtout aujourd'hui comme une futaie sur souches résultant de la patiente amélioration des taillis dégradés de l'origine. Si le bois de hêtre de l'Aigoual est seulement de qualité moyenne, ces peuplements ont une valeur esthétique certaine; par ailleurs le maximum de moyens doit être affecté à la transformation plus urgente d'autres peuplements.

Aussi l'option retenue est-elle de conserver la hêtraie en la renouvelant par régénération naturelle, laquelle est en général abondante encore que longue à obtenir du fait de la rareté des fainées; tout au plus quelques bouquets de sapin seront-ils introduits en complément de cette régénération naturelle.

B. — Les peuplements mélangés

occupent la surface la plus importante, quelques 6 500 ha; ils correspondent aux boisements constitués sur les landes et l'on y retrouve, juxtaposées pied par pied ou par plages, les essences introduites par les reboiseurs; pin à crochets, en partie déjà éliminé par les coupes jardinatoires des dernières décennies et dont la durée de survie ne dépasse plus vingt ans, épicéa dont le maintien est limité lui aussi (40 à 50 ans) par les attaques de *Fomes annosus*, sapin plus longévif (60 ans), etc.; s'y ajoutent les plantations de sapin faites en sous-étage après le passage des coupes plus ou moins récentes.

C'est dans ces peuplements mélangés que les interventions de renouvellement marqueront le moins de différence avec celles précédentes. En recourant aux différentes méthodes de la futaie (régulière, jardinée, irrégulière), la régénération naturelle du sapin et du hêtre, voire celle bien plus capricieuse de l'épicéa, pourra s'installer dans les trouées résultant de l'élimination complète des pins aussi bien que de la réalisation progressive des épicéas et sapins de l'origine.

C. — Ce sont les quelques 2 000 ha de pineraies

pratiquement pures de l'ouest du massif qui posent les problèmes les plus graves et les plus urgents.

Qu'il s'agisse de pin noir, de sylvestre, ou de laricio, les coupes effectuées jusqu'à ce jour ont éclairci les peuplements, favorisé le sous-étage feuillu sans valeur économique, mais n'ont jamais permis d'obtenir quelque régénération naturelle. C'est bien la preuve que le pin, après avoir joué son rôle pionnier, doit être remplacé.

Le renouvellement de ces pineraies ne peut être obtenu que par une transformation artificielle, visant prioritairement l'introduction des sapins, pectiné ou Nordmann, plus occasionnellement celle du cèdre ou du douglas.

Ce travail considérable, à réaliser dans la période de vingt à trente ans correspondant à la durée de survie des pins, est la préoccupation majeure des gestionnaires actuels de l'Aigoual; suivant les sols et l'état des peuplements actuels, les plantations nouvelles seront effectuées soit sous coupe d'abri dans les pins, soit après coupe unique des résineux en profitant de l'abri du sous-étage feuillu.

On voit que pour l'ensemble du massif l'objectif déjà fixé par nos prédécesseurs reste la ligne directrice : aboutir à une futaie mélangée où sapin et hêtre seront les essences principales, assurant tout à la fois la productivité, l'esthétique et la stabilité de la forêt.

Mais cet objectif n'est plus seulement une vue à très long terme; il doit maintenant s'inscrire effectivement sur le terrain au prix d'interventions actives tant en coupes qu'en travaux.

Une contrainte supplémentaire est imposée, en outre, aux aménagistes du fait que la totalité de la forêt domaniale de l'Aigoual est située dans la zone centrale du Parc national des Cévennes.

Les anciennes séries, petites, nombreuses, correspondaient à un découpage géographique. Afin de tenir compte de l'unité que présente le massif de l'Aigoual, il a d'abord été établi un avant-projet d'aménagement pour son ensemble, véritable directive prenant en compte les situations et contraintes résumées précédemment et devant finalement faciliter le choix des séries et des méthodes d'aménagement.

Photo 26. Arboretum de l'Hort de Dieu (1984).



Cet avant projet a été approuvé par le Ministre de l'agriculture le 28 novembre 1972.

Depuis, la quasi totalité de la surface forestière domaniale a été aménagée. Les nouvelles séries (18 au total) sont conçues pour rassembler dans de vastes unités de gestion (jusqu'à 1 600 ha pour les séries de production et 3 000 ha pour une série de protection), éventuellement fractionnées sur le terrain, des peuplements de même composition, justiciables des mêmes délais et des mêmes méthodes de renouvellement.

On distingue ainsi les forêts aménagées en :

| | | |
|--|--------------------|--|
| — Futaies régulières | : 5 582 ha | en 5 séries |
| — Futaies jardinées | : 4 110 ha | en 4 séries |
| — Futaies irrégulières | : 1 453 ha | en 4 séries |
| — Transformation en futaie | : 750 ha | en 2 séries |
| — Total séries de gestion sylvicole | : 11 895 ha | en 15 séries |
| — Séries de protection | : 3 505 ha | en 2 séries |
| — Réserves naturelles intégrales | : 173 ha | (Réserves de la Brèze-Betuzon et du Marquaires gérées par le Parc National des Cévennes) |
| — Réserve biologique domaniale de Peyrebesse | : 18 ha | (Hêtraie gérée par l'O.N.F.) |
| — Séries « hors cadre » | : 198 ha | 1 série |
| — Total séries hors gestion sylvicole | : 3 894 ha | 3 séries |
| — Total de toutes ces séries: | 15 789 ha | 18 séries |

3.4. — Les produits ligneux

3.4.1. — La récolte annuelle de bois

Les premiers aménagements de 1925 ont permis la mise en production de la forêt, tout en s'attachant à son amélioration; les plus récents, dont l'objectif principal est le renouvellement des peuplements âgés, les plus étendus, contribuent à accroître sensiblement le volume de bois mis annuellement sur le marché : de 400 m³ en 1922, les coupes, qui n'étaient encore que de 5 000 m³ en 1953, ont pu ainsi rattraper les exigences sylvicoles, atteignant environ 22 000 m³ en 1958.

Nous avons analysé ci-dessous l'ensemble des trois récoltes 1980, 1981 et 1982 qui comprend un échantillonnage équilibré de récoltes.

La récolte se situe maintenant aux alentours de 40 000 m³ tige sur écorce par an (cf. tableau ci-après) :

Il s'agit, moins de 100 ans après la création de la forêt, d'une production relativement élevée : 3,5 m³/ha/an pour 11 900 ha de peuplements de gestion sylvicole. Il s'agit en outre d'une récolte déjà de qualité puisque les bois d'œuvre y dominent : 55 % en moyenne sur les trois années de référence.

| Année | Volumes offerts | | |
|-------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| | Aigoual Gard (11 161 ha) | Aigoual Lozère (4 622 ha) | Aigoual FD (15 883 ha) |
| 1980 | 25 963 m ³ | 16 818 m ³ | 42 781 m ³ |
| 1981 | 20 083 m ³ | 15 591 m ³ | 35 674 m ³ |
| 1982 | 36 154 m ³ | 7 247 m ³ | 43 401 m ³ |
| Total | 82 200 m³ | 39 656 m³ | 121 856 m³ |
| Moyenne annuelle | 27 400 m³ | 13 219 m³ | 40 619 m³ |
| % | 67,5 | 32,5 | 100 |

L'importance des bois d'œuvre dans l'Aigoual-Gard (58 %) traduit assez bien la différence d'âges, de grosseurs et de formes qui existe entre le versant sud, mis en valeur plus tôt grâce aux routes, et le versant nord pénétré plus tardivement.

Les bois d'œuvre sont utilisés par l'industrie locale pour les sciages destinés à la menuiserie, au bâtiment, à l'emballage.

Les bois d'industrie, bois ronds pour pâtes, panneaux et usages industriels divers sont également recherchés. Parmi ces derniers, on ne peut passer sous silence les arbres à poteaux de ligne P.T.T. ou E.D.F., produit précieux en raison du déficit national, dont la proportion est malheureusement faible à l'Aigoual : 3 % des volumes offerts. Il est vrai que les éclaircies, nécessaires sur le plan sylvicole mais peu favorables à la production d'arbres à poteaux, ont commencé assez tôt, dès les premiers aménagements et équipements et plus tôt dans le Gard qu'en Lozère.

La répartition de cette récolte par essences fait apparaître une large prépondérance des bois résineux (68 %), parmi lesquels sapin et épicéa dominent actuellement, aux dépens des bois feuillus, dont la quasi totalité est constituée de hêtre :

| Années | Résineux (%) | | | Feuillus (%) | | Total |
|----------------|--------------|----------|------------|--------------|------------|-------|
| | Sapin épicéa | Pins (1) | Divers (2) | Hêtre | Divers (3) | |
| 1980 | | | | | | |
| 1981 | | | | | | |
| 1982 | | | | | | |
| Aigoual Gard | 43 | 5 | 18 | 33,3 | 0,7 | 100 |
| Aigoual Lozère | 11 | 12 | 30,7 | 46,1 | 0,2 | 100 |
| FD Aigoual | 32,4 | 7,4 | 22,2 | 37,5 | 0,5 | 100 |

(1) Pins noirs, Laricio, Sylvestre

(2) Mélèze surtout

(3) Châtaignier surtout (Gard)

Les coupes portent en effet surtout sur les arbres résineux dont le renouvellement s'impose. Les tiges feuillues sont soigneusement préservées dans les peuplements mélangés résineux-feuillus, en raison de leur proportion insuffisante. Seuls les hêtres de la hêtraie pure sont récoltés pour poursuivre le passage des taillis à la futaie sur souches. Nous avons vu en effet que malgré les introductions massives effectuées par Georges Fabre, l'installation d'emblée à grande échelle de feuillus sur sols dégradés est vouée à l'échec. De surcroît, ils jouent un rôle important dans la constitution de sols équilibrés.

3.4.2. — Sa commercialisation

Ces produits sont vendus en adjudications publiques d'automne ou de printemps. Les autres modes de vente : cessions amiables notamment, sont limités à des cas exceptionnels et pour des quantités insignifiantes.

Pour les trois années étudiées, l'analyse des ventes donne les résultats suivants :

| Année | Volumes vendus m ³ tige/écorce | | | Montant de la vente (F courants) | | | Prix moyen francs courants m ³ | Prix moyen variation |
|---------|--|-------------------|---------|-------------------------------------|-------------------|------------|---|----------------------------|
| | Aigoual Gard | Aigoual Lozère | Total | Aigoual Gard | Aigoual Lozère | Total | | |
| 1980 | 25 963 | 16 818 | 42 781 | 3 209 600 | 635 958 | 3 845 558 | 90 | 100 |
| 1981 | 17 420 | 15 591 | 33 011 | 2 292 554 | 911 044 | 3 203 598 | 97 | 108 |
| 1982 | 30 786 | 6 928 | 37 714 | 4 219 123 | 347 848 | 4 566 971 | 121 | 134 |
| Total | 74 169 | 39 337 | 113 506 | 9 721 277 | 1 894 850 | 11 616 127 | 102 | |
| Moyenne | 24 723 | 13 112 | 37 835 | 3 240 425 | 631 616 | 3 872 042 | 102 | |
| % | 65,3 | 34,7 | 100 | 83,6 | 16,4 | 100 | | |

La forêt domaniale de l'Aigoual — il y a moins de 100 ans, un quasi désert — est donc actuellement la source d'environ 3 900 000 de F courants de recettes annuelles, dont 75 à 80 % dans le Gard pour 70 % du volume, correspondant à 38 000 m³ commercialisés par an.

Au total le cours moyen des bois de la forêt domaniale de l'Aigoual toutes catégories et toutes essences confondues, se situe en 1982 autour de 120 F/m³.

3.4.3. — La première transformation et sa localisation

La quasi totalité des acheteurs est composée d'exploitants forestiers-scieurs, ces deux activités étant le plus souvent intégrées.

Première constatation : 83 % des bois de l'Aigoual subissent leur première transformation en bordure immédiate du massif et en tout cas dans les départements producteurs.

La Ville du Vigan au sud du massif dans le Gard voit à elle seule transformer de 30 à 35 % de la récolte commercialisée de la forêt domaniale de l'Aigoual, en deux établissements gros acheteurs, dont l'Union Forestière Viganaise (U.F.V.) est le plus important. Viennent ensuite Meyrueis, en bordure nord du massif (15 à 20 %), Cocures près de Florac (10 à 15 %) puis Mende (5 à 10 %), toutes trois en Lozère. Le reste est réparti dans de petites scieries en bordure ou à l'intérieur du massif même.

Bois d'œuvre : Comme il est classique, la première transformation des bois, surtout les bois d'œuvre pour le sciage, se fait donc à proximité immédiate des lieux de production, et par des établissements de moyenne importance qui apportent des emplois précieux à la montagne ou à sa frange proche, et qui cumulent exploitation et scierie.

Bois d'industrie : Aucune usine de panneaux ou de pâtes n'est implantée dans la région. Les bois d'industrie de la forêt domaniale de l'Aigoual sont utilisés par quatre usines :

- **trois usines de pâte :**

- Cellulose du Rhône à Tarascon (Bouches-du-Rhône) (900 000 m³) qui est le plus gros acheteur hors départements producteurs par sa société d'approvisionnement, la SO FO EST, qu'on voit apparaître pour 5 à 10 % dans la récolte, qui utilise surtout le bois de pin.

- Cellulose d'Aquitaine à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) (500 000 m³) qui apparaît dans notre statistique pour environ 3 % par sa société d'achat la SEBSO et qui utilise surtout du bois de hêtre.

- Papeterie de Ledar à Saint-Girons (Ariège) (60 000 m³) consommatrice de sapin, épicéa, qui effectue des achats irréguliers.

- **une usine de panneaux :**

- Isogil-Cellogil à Labruguière dans le Tarn, qui utilise surtout le châtaignier et un peu de hêtre.

Au total, la branche d'exploitation-scierie constitue un des éléments essentiels de l'activité économique dans les secteurs montagneux du Gard et de la Lozère. En Lozère, elle constitue même la première industrie du département.

Enfin, mais déjà au niveau de la seconde transformation, il faut signaler qu'il existe quatre chantiers d'imprégnation Boucherie et un chantier d'imprégnation en autoclave en Lozère, département gros fournisseur de poteaux en dehors de la forêt domaniale de l'Aigoual relativement pauvre à cet égard.

3.5. — Accueil touristique et chasse

3.5.1. — La forêt de l'Aigoual, point d'attrait touristique

Même si notre propos concerne essentiellement les problèmes sylvicoles de la forêt domaniale de l'Aigoual, on ne peut passer sous silence l'attrait touristique qu'elle exerce depuis de nombreuses années déjà et qui ne fait qu'augmenter.

L'été voit un nombre considérable de promeneurs circuler dans le massif forestier. Pour les citadins de Montpellier, de Nîmes, etc., la forêt de l'Aigoual est presque suburbaine; elle est la plus proche à leur offrir la fraîcheur et la verdure au moment où la canicule s'abat sur la plaine. S'ajoutent bien sûr, à eux, des visiteurs d'origine plus lointaine, dont le nombre va croissant avec le développement des stations du littoral, cependant que les sentiers GR.6, GR.7 (sentiers de grande randonnée), conduisent à travers le massif les randonneurs pédestres.

Plus récemment l'Aigoual connaît une fréquentation hivernale; une petite station de ski, à clientèle régionale mais fort nombreuse, a été installée par voie de concession dans la hêtraie domaniale qui lui assure un enneigement suffisamment régulier et durable.

On compte actuellement quelques 200 à 250 chalets individuels, répartis dans les hameaux de l'Espérou et de Camprieu ou blottis dans les vallons alentours. Au total, hôtels compris, quelques 5 à 6 000 lits, occupés essentiellement l'été ou les week-ends.

Ces équipements et cette fréquentation touristique sont coordonnés dans le cadre de la politique définie par le Parc National des Cévennes dont la zone centrale englobe la totalité de la forêt domaniale de l'Aigoual.

Ajoutons que les scientifiques de cet établissement et de l'Université de Montpellier continuent avec les forestiers la tradition de la collaboration innovée par Fabre et Flahault.

L'aménagement cynégétique

Le Massif de l'Aigoual est dans l'ensemble relativement giboyeux : le gibier sédentaire est essentiellement représenté par le lièvre et le sanglier ce dernier en augmentation; la grive est le principal gibier de passage.

Depuis la création du Parc national des Cévennes, en 1970, la chasse fait l'objet d'une réglementation spéciale conformément à la loi de 1960 créant les parcs nationaux.

Le droit de chasser sur 8 000 ha environ de la Forêt domaniale de l'Aigoual est loué à l'Association cynégétique du Parc national des Cévennes. Le restant, soit approximativement la moitié, est classé en réserves faunistiques dispersées dans le massif.

Chaque année, le Directeur du Parc national des Cévennes règlemente l'exercice de la chasse sur le territoire central du Parc national des Cévennes et donc en Forêt domaniale de l'Aigoual. Le Conseil d'administration du Parc fixe le plan de chasse pour les grands animaux. Ces derniers ont, pour la plupart, été introduits avant la création du Parc, mais depuis 1975, les introductions sont réalisées suivant un plan cynégétique élaboré en commun par le Parc national des Cévennes et l'O.N.F. Ce plan vise à favoriser le développement et le contrôle de la faune sauvage.

Une vingtaine de mouflons a été lâchée, en 1954 et 1955, sur le versant méditerranéen, au Lingas, dans le cadre d'une réserve de chasse de 900 ha, par les soins conjugués de la Fédération départementale des chasseurs du Gard et de l'Administration des eaux et forêts. Cette introduction a été couronnée de succès : le cheptel était estimé à 170 têtes en 1970. Mais cet effectif n'est pas resté cantonné dans la réserve, ni même en forêt domaniale au périmètre sinueux. En 1983, il était évalué, dans cette forêt, à une centaine de têtes, répartie entre le Lingas et le Saint Guiral. Un plan de chasse annuel aux mouflons a été mis en place; le prélèvement maximum correspond à 30 % de l'accroissement annuel, de manière à leur permettre de se développer dans l'Aigoual.

Des lâchers de cerfs avaient déjà été effectués, à l'Aigoual, par l'Administration des eaux et forêts. Par la suite, d'autres lâchers ont eu lieu à la diligence du Parc national des Cévennes et de l'Office national des forêts. 70 cerfs et biches, une quarantaine de chevreuils et chevrettes ont été ainsi introduits entre 1974 et 1979.

La population des cerfs et biches est actuellement d'une centaine de têtes dans l'Aigoual. Elle fait également l'objet d'un plan de chasse annuel, portant principalement sur les femelles en surnombre.

Le cheptel chevreuils et chevrettes est moins bien connu. Il n'est concerné, pour le moment, par aucun plan de chasse.

Aucun dégât excessif n'a été causé jusqu'ici, aux peuplements forestiers, par les grands animaux.

3.6. — La forêt créatrice d'emplois

Il est intéressant de constater, à travers l'histoire de la forêt de l'Aigoual, que l'évolution de la population installée dans le massif a constamment suivi la même courbe que celle de l'emprise forestière et de la richesse des peuplements forestiers, que déclin et remontée de l'une et de l'autre sont à l'évidence concomitants : mais peut-on quantifier de façon valable la part imputable à la forêt dans les activités humaines actuelles, telles qu'on les observe dans le Massif de l'Aigoual ou dans son proche environnement ?

Les documents d'archives montrent que dans l'exécution des travaux de reboisement les forestiers, et Georges Fabre tout le premier, ont tenu à fournir le maximum d'emplois aux populations rurales locales : de 1875 à 1908, deux millions de francs-or furent ainsi distribués sous forme de salaires, soit environ 900-000 journées de travail (ou 100 emplois permanents pendant 30 ans).

Mais qu'en est-il aujourd'hui, où il ne s'agit plus de créer la forêt, aux prix de travaux dont on a souligné

l'importance, mais de gérer, de renouveler une forêt constituée ?

C'est à ces deux aspects d'une même question que les gestionnaires de la forêt de l'Aigoual, ont essayé de répondre en étudiant le nombre des emplois actuels dont on peut considérer qu'ils sont directement liés à l'existence du massif boisé. La surface importante et l'individualisation marquée de la forêt de l'Aigoual permettent de cerner le problème avec une relative facilité, cependant que la composition variée de cette forêt confère aux résultats une valeur de test que nous pensons réelle.

La méthode utilisée pour ce calcul sera indiquée pour chaque catégorie d'emplois; elle est simple, basée essentiellement sur une enquête locale entreprise au cours des dernières années.

L'étude vise à recenser uniquement les emplois locaux, existant dans les villages et les petites agglomérations rurales situés à l'intérieur ou au voisinage immédiat du massif forestier, à l'exclusion de ceux qui peuvent découler des transformations successives des bois produits à l'Aigoual dans des installations industrielles plus ou moins lointaines.

On peut les classer en trois catégories :

- ceux affectés à la gestion même de la forêt;
- ceux créés par l'exploitation des bois et leur première transformation;
- enfin ceux du secteur tertiaire découlant de l'existence du massif forestier.

3.6.1. — Emplois affectés à la gestion de la forêt

Surveillance et gestion technique

C'est l'activité des agents titulaires de l'Office National des Forêts ayant à des titres divers la charge de la forêt de l'Aigoual; les emplois correspondants sont entièrement permanents.

Ne sont pris en compte, comme indiqué ci-dessus, que les agents résidant dans le massif même ou dans les petites agglomérations périphériques. Pour les agents chargés d'une circonscription territoriale qui débordent la forêt de l'Aigoual, leur emploi est affecté à cette forêt au prorata de la surface « Aigoual » dans leur circonscription (d'où des nombres fractionnaires).

Sur ces bases le nombre d'emplois est le suivant :

| | Département du Gard | Département de la Lozère | Total forêt de l'Aigoual |
|--|---------------------|--------------------------|--------------------------|
| Ingénieurs et adjoints | 1,6 | 0,7 | 2,3 |
| Personnels techniques de terrain | 12 | 5 | 17 |
| Secrétariat | 0,8 | 0,3 | 1,1 |
| soit au total 20,4 emplois permanents pour l'ensemble de la forêt (15 600 ha), ou 1,3 emploi pour 1 000 ha | | | |

Travaux sylvicoles et d'équipement

Ce sont d'abord les multiples travaux d'entretien des peuplements (dégagements de semis, nettoisements, traitements phytosanitaires, etc.), à quoi s'ajoutent les plantations de régénération artificielle de certains peuplements, où celles effectuées pour boiser quelques vides existant encore dans le massif, y compris la production des plants assurée par une pépinière locale.

Ce sont aussi l'entretien et l'amélioration des routes et chemins forestiers, la réalisation de quelques routes forestières nouvelles, la création et l'entretien des équipements du terrain pour la protection contre l'incendie (pare-feu, points d'eau, etc.).

L'ensemble de ces travaux est réalisé suivant les cas soit en régie par des ouvriers recrutés directement par l'O.N.F., soit par marchés avec des entreprises privées.

Travaux en régie

On a retenu, dans le recensement des emplois, le nombre d'ouvriers occupés par l'O.N.F. dans la forêt de l'Aigoual de façon permanente, ou au moins 10 mois par an compte tenu du ralentissement des travaux en hiver; (les embauches faites à titre temporaire et occasionnel ne sont pas prises en compte).

On relève ainsi 25 emplois permanents pour la forêt de l'Aigoual (Gard 10, Lozère 15 dont ceux afférents à la pépinière); ce chiffre doit être rapporté à la surface de la part de forêt sur laquelle se développe effectivement l'activité travaux, soit 11 900 ha, ce qui donne 2,1 emplois pour 1 000 ha.

Ces emplois sont tous occupés par des personnes résidant dans les villages du massif ou de sa proximité immédiate.

Travaux à l'entreprise

L'étude des comptabilités tenues par l'O.N.F. pour les travaux de l'espèce a permis d'isoler le montant des travaux effectués par engins mécaniques: le coût moyen annuel de ces travaux a été ensuite transformé en une équivalence d'emplois permanents.

On aboutit ainsi à une équivalence de 21 emplois permanents (Gard 10, Lozère 11), soit 21/11,9 = 1,8 emplois pour 1 000 ha.

Il s'agit là encore d'emplois locaux, du secteur rural, car les entreprises qui effectuent ces travaux sont de taille petite ou moyenne et ont leur siège dans les agglomérations rurales, voisines le plus souvent du Massif de l'Aigoual.

Total des emplois de gestion de la forêt

La gestion même de la forêt, surveillance et sylviculture, procure donc en emplois permanents (ou équivalence):

1,3 emploi aux 1 000 ha pour surveillance et gestion technique;

2,1 emplois aux 1 000 ha pour travaux forestiers en régie,

1,8 emploi aux 1 000 ha pour travaux forestiers à l'entreprise

soit au total **5,2 emplois pour 1 000 ha** (en chiffre arrondi 1 emploi pour 200 ha).

3.6.2. — Emplois créés par l'exploitation des bois et leur première transformation

Les bois commercialisés en forêt de l'Aigoual, soit en moyenne 40 000 m³/an le sont selon la formule de vente sur pied, en adjudication publique pour l'essentiel, par lots allant de 300 à 1 000 m³.

Au cours des trois années 1974 à 1976, 83 % du volume acheté, soit 81 500 m³, l'a été par 13 exploitants forestiers installés dans le massif même de l'Aigoual, ou sur ses bordures immédiates, où à tout le moins dans le secteur de montagne proche du massif.

Pour leur quasi totalité ces exploitants sont en même temps scieurs, la première transformation des bois d'œuvre s'effectue donc à proximité immédiate des lieux de production.

L'évaluation des emplois liés à cette part de la production de la forêt de l'Aigoual peut au départ se faire très simplement. Les 13 entreprises en cause occupent 264 salariés permanents (y compris direction et maîtrise) et ont traité au total 294 000 m³ de bois au cours des trois années considérées; on peut donc rattacher à l'Aigoual:

$$264 \times \frac{81\,500}{294\,000} = 73 \text{ emplois permanents}$$

Mais il s'en faut que ce chiffre représente la totalité des emplois effectifs; toute une part de l'exploitation, de l'abattage mais plus encore du débardage, est effectuée par des tâcherons embauchés occasionnellement qui ne sont pas comptés dans le personnel permanent des entreprises. Le

recensement de ces emplois temporaires, et plus encore leur équivalence en emplois permanents, sont très difficiles à établir de façon précise; il semble raisonnable de fixer cette équivalence à 20 % du chiffre ci-dessus, soit 15 emplois permanents.

Enfin le volume complémentaire soit 17 000 m³, ou sensiblement 6 000 m³/an, a été acheté par des entreprises nettement plus éloignées; sa transformation n'a pas été effectuée sur place et nous ne retenons, dans le cadre fixé pour l'enquête, que les emplois correspondant à l'exploitation proprement dite (abattage, débardage), évalués sur une base forfaitaire de un emploi permanent pour 1 000 m³/an, soit 6 emplois.

Au total l'exploitation et la première transformation des bois de la forêt de l'Aigoual assurent donc:

73 + 15 + 6 = 94 emplois permanents, emplois locaux au sens précédemment défini.

Là encore ce nombre doit être rapporté à la surface de forêt susceptible d'aménagement et d'exploitation régulière, soit 11 900 ha, ce qui donne **8 emplois pour 1 000 ha**.

3.6.3. — Emplois du secteur tertiaire découlant de l'existence du massif forestier

Il s'agit essentiellement des emplois nés du tourisme rural qui a pris à l'Aigoual un développement considérable au fil des années. L'analyse est moins facile que dans les cas précédents et soulève plusieurs questions.

Peut-on lier ces emplois à l'existence de la forêt ?

La réponse est quasi-évidente pour le gestionnaire de cette forêt, qui y observe continuellement l'afflux des promeneurs, pour qui par ailleurs se représente, à partir des documents écrits comme des photos anciennes, ce que pouvaient être avant le reboisement ces hautes pentes ravines par l'érosion et battues par les vents; leur aspect était certainement répulsif pour ceux qui s'y aventureraient et c'est bien la forêt qui donne aujourd'hui à cette montagne l'attrait qui y conduit passagers et séjournants.

A l'appui de cet attrait de la forêt de l'Aigoual on peut souligner qu'elle constitue près du 1/5 du territoire du Parc national des Cévennes et que, pour une part, les limites du Parc sont celles de la forêt.

Pour autant il serait exagéré de retenir la forêt comme le seul attrait touristique du pays et de lui attribuer la totalité des emplois liés à ce tourisme.

Comment donc définir et recenser les emplois d'accueil touristique dont la forêt peut être la source ? La solution retenue est forcément approximative, mais avec le souci de pécher par défaut plutôt que par excès.

Les formes de l'accueil touristique à l'Aigoual sont nombreuses: restaurants, hôtels campagnards et auberges, colonies et villages de vacances, gîtes d'étape pour les randonneurs, logements aménagés chez les habitants, sans parler des nombreuses résidences secondaires construites aux abords des villages; citons aussi une station de ski, d'importance modeste mais très fréquentée, dont l'implantation a été autorisée dans un secteur de la forêt, laquelle peut seule assurer dans cette zone un enneigement suffisamment régulier et durable.

Chacune des structures d'accueil collectif a été recensée et l'on a relevé le nombre des emplois permanents et temporaires qu'elle procure; il n'a pas été tenu compte des emplois artisanaux et commerciaux dont l'existence est pourtant liée en partie au flux touristique.

Le recensement fait sur ces bases conduit aux chiffres suivants:

— dans les villages inclus dans « l'enveloppe forestière »: 25 emplois permanents + 336 mois d'emplois temporaires équivalents à 28 emplois annuels = 53 emplois,

— dans l'agglomération de Meyrueis: 13 emplois permanents + 446 mois d'emplois temporaires équivalents à 39 emplois annuels = 52, dont on ne retient que 3/4 = 39 emplois.

Au total ce sont donc 92 emplois « touristiques » découlant du massif forestier de 15 600 ha, soit très sensiblement **6 emplois pour 1 000 hectares**.

3.6.4. — Total des emplois générés

| | |
|--|--------------|
| Nombre d'emplois annuels pour 1 000 ha de forêt : | |
| — gestion de la forêt | 5,2 |
| — exploitation et première transformation des bois | 8 |
| — tourisme rural basé sur la forêt ... | 6 |
| | <hr/> |
| | 19,2 emplois |

pour 1 000 ha, ou 1 emploi pour 52 ha.

On peut donc retenir que le massif forestier de l'Aigoual procure aujourd'hui dans la zone rurale qui l'entoure 1 emploi annuel, ou son équivalent pour 50 hectares de forêt.

3.6.5. — Conclusion

Retenons ces chiffres de 1 emploi annuel pour 50 ha de forêt moyennement productive mais activement gérée, ou de 1 emploi pour 50 à 60 hectares si la forêt comporte une part pratiquement inexploitable, en rappelant encore qu'il s'agit uniquement d'emplois locaux, et non de la totalité des emplois au long de la « filière-bois » par exemple.

Ils apportent une confirmation quantifiée à ce que révèle qualitativement la seule observation d'ensemble : le renouveau de l'activité humaine a très étroitement suivi la remontée biologique remarquable qu'a constituée la reforestation du Massif de l'Aigoual.

L'investissement, important certes, consenti par l'Etat pour cette reforestation a été rentabilisé non seulement par la protection physique des zones d'aval qui était son premier objectif puis par la production d'une masse appréciable de matériau bois de plus en plus précieux, mais aussi par la création d'un nombre important d'emplois ruraux de caractère durable dans une zone où les activités agricoles traditionnelles étaient en voie de disparition. La variété même de ces emplois, gestion forestière, exploitation des bois, scierie, accueil touristique, est un élément d'équilibre et de stabilité pour la population rurale.

Ces chiffres obtenus à l'Aigoual sont-ils transposables ? Oui sans doute, mais dans un contexte économique général comparable. Même s'ils doivent être plus ou moins corrigés ailleurs, dans d'autres conditions, ils restent, pensons-nous, une mesure concrète de l'apport de la forêt au plan des emplois en milieu rural.

Epilogue

Pour clore cette brève présentation, un hommage est à rendre à Georges Fabre et Charles Flahault, le forestier et le botaniste. Ils comprirent la grandeur de la reconstitution de la forêt de l'Aigoual et en furent les pionniers. Leur œuvre s'est poursuivie et se poursuit encore dans une continuité qui associe les générations des forestiers et de botanistes qui leur ont succédé.

La réussite paraît maintenant « naturelle », et pourtant elle est le fruit d'un effort constant et toujours poursuivi, et vise actuellement à renouveler les peuplements initiaux, dont la plupart transitoires, en les orientant vers les essences définitives, et à diversifier et accentuer chacun des rôles joués par cette forêt dans un esprit de gestion globale et d'équilibre réciproque.

Le forestier Georges FABRE (1844-1911)

Né en 1844 à Orléans d'un père lozérien, professeur de mathématiques, et d'une mère anglaise.

Enfance parisienne calme et studieuse, études au lycée St-Louis.

Ancien de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Forestière de Nancy dont il est sorti premier (43^e Promotion) et pouvant prétendre à des postes de grand choix, il étonna ses professeurs et l'Administration en sollicitant en Lozère le poste le moins envié. A sa demande, il devint garde général à Mende (1868).

G. Fabre avait trouvé sa voie; il la suivit sans que rien ne l'en détournât. Quand éclate la guerre de 1870, il se mit à la disposition de la nation. Il devint Capitaine du Génie à titre auxiliaire; après avoir accompli les devoirs imposés par les malheurs du pays, il revint à Mende. Ce fut sa seule infidélité aux forêts et aux Cévennes.

Attaché successivement aux reboisements des montagnes de la Lozère puis du Gard comme sous-inspecteur (1875), inspecteur (1883), conservateur (1900), il ne connut de résidences administratives que Mende, Alès et Nîmes et comme Ch. Flahault, il n'accepta pas en effet de quitter durablement la région languedocienne.

Forestier par vocation, montagnard par hérédité, discret par caractère, il préférerait le terrain au bureau où il se montrait pourtant un travailleur infatigable.

D'esprit très ouvert, ses connaissances, ses études et ses objectifs dépassaient très largement le domaine forestier où il s'est illustré et dont le détail est donné par ailleurs.



Photo 27. Georges Fabre, Inspecteur à Nîmes puis conservateur des Eaux et Forêts (1875-1908).

La présente notice s'attachera donc surtout à rappeler les innombrables aspects de son activité extra-forestière, et quelques traits de sa personnalité applicables à l'ensemble de son œuvre.

Membre de la Société géologique de France avant même de quitter l'École Polytechnique, il devint le disciple fervent du géologue Emilien Dumas. Ce savant dirigea avec autant de science que de dévouement les études de G. Fabre sur le terrain. Après avoir subi avec succès les examens de la licence es sciences en 1873, il soutint de vigoureux assauts de la part de ses maîtres qui le croyaient destiné à un brillant avenir dans l'enseignement. Il n'hésita pas un instant; c'est pour devenir meilleur forestier qu'il était naturaliste; il ne pouvait être question pour lui d'abandonner la carrière forestière. Il y était poussé d'ailleurs par Demontzey qui appelait fréquemment à Paris les jeunes agents attachés aux reboisements.

Il accepta toutefois d'être attaché (1876) au Service de la Carte géologique détaillée de la France. Il collabora aux feuilles de Largentière, Alès, Mende, Séverac et Saint-Affrique. De 1866 à 1909, il publia plus de 60 notes ou mémoires consacrés surtout à la Géologie, mais aussi à la Botanique et à la Sylviculture. De plus, il collabora activement au Dictionnaire géographique de la France de Joanne pour lequel il écrivit des centaines de notices sur les Cévennes et le Midi. Aussi le Comité d'organisation du Congrès international de Géologie (1900) chargea-t-il Fabre de diriger dans les Cévennes une excursion en faveur des géologues de tous pays.

Il était économiste consommé et géographe des mieux informés pour déterminer les limites rationnelles des périmètres de reboisement. Il les étudiait sur place; il y comprenait tous les terrains que l'altitude, l'exposition, la pauvreté du sol, les actions torrentielles désignaient comme étant de « vocation forestière ». Il en écartait avec une sollicitude jalouse tout sol capable de donner des produits agricoles rémunérateurs, tout sol de vocation agricole. Il s'ingéniait à faire comprendre ces distinctions aux possesseurs du sol, à leur démontrer que tel terrain devait leur être laissé, parce qu'il donnerait des produits satisfaisants pour peu qu'on lui accordât des soins éclairés.

« J'en ai la confiance, lorsque l'on comprendra que la richesse est nécessairement liée au travail de l'homme, les écoles forestières et les forestiers ne seront pas seuls à venir à l'Aigoual admirer les travaux de Fabre. Il faut voir avec quel soin, dans ses tracés de périmètres, il sauvegardait toute parcelle d'humanité. Le périmètre de la Dourbie supérieure est à cet égard un modèle, devenu classique pour nos étudiants botanistes et géographes de Montpellier, un modèle dont j'ai souvent fait les honneurs aux étrangers, qui pourrait être montré sans scrupule même aux forestiers suisses, si soucieux de ne pas chasser les montagnards des montagnes. En dépit des mécomptes qu'il éprouvait de ce côté, il avait du moins la joie de constater que la population ne diminuait pas dans les villages entourant immédiatement le massif de l'Aigoual » (Ch. Flahault — 1914).

En un temps où l'on ne proclamait pas encore le péril de l'abandon des montagnes, il le voyait naître, prévoyait le jour où la main-d'œuvre manquerait et déployait ses efforts pour qu'elle ne désertât pas la montagne. S'il fallait malgré tout acquérir une propriété avec la maison et les terres cultivables, il faisait tout pour que ce foyer ne demeurât pas vide. S'il n'en pouvait faire une maison forestière, il pensait qu'il fallait y mettre un ménage de travailleurs : « Eteindre un foyer, laisser crouler une maison dans la montagne, c'est tarir les sources où la patrie puise sa force ».

Naturellement, l'œuvre des forestiers avait ses préférences. Il était fier de parler de Surell, de Demontzey, des ouvriers de la première heure, des difficultés en apparence insurmontables et pourtant vaincues, de l'expérience acquise; il rappelait les lentes et pénibles leçons, mais il était heureux de montrer les résultats : « neuf mille hectares de jeunes forêts où ceux qui ne sont plus jeunes ont vu le désert, des rivières creusées au jour d'hui par leur

propre travail qui s'étaient jadis en grèves redoutables et désolait les vallées ». Sur ce sujet, il ne tarissait pas. Dans cette œuvre du reboiseur, tout est détail; il expliquait avec complaisance la nécessité « d'introduire certains résineux et non d'autres sur les sols nus exposés au soleil, de créer l'humus, les procédés les moins onéreux et les plus sûrs pour mettre les jeunes forêts à l'abri des incendies, pour créer les sentiers et les routes.

« Rétablissons l'ordre de la nature. Tout est là ! Ne la forçons pas nous ne ferions rien de bon; ne demandons pas à la forêt de se développer avant que nous lui ayons refait un sol ! » Et patiemment il suivait les progrès de l'œuvre, attentif au moindre détail.

Sur la distribution normale des essences forestières, il n'était pas moins informé. De fortes études botaniques et sa collaboration avec Ch. Flahault l'avaient préparé à étudier de près les limites réciproques des espèces, les différents étages suivant lesquels se distribue la végétation des montagnes, les stations qui conviennent aux différentes espèces, les plantes qui, en l'absence d'arbres, en marquent pourtant la place normale. Ses voyages à l'étranger lui avaient fourni une foule d'observations qu'il utilisait au moment opportun, dont l'exactitude émerveillait ses collaborateurs à tous les degrés.

A une époque où s'intéresser à une essence étrangère pour les reboisements de masse n'était guère répandu, il avait su réunir une précieuse collection d'arbres exotiques. « Observateur sagace, curieux de tout ce qu'il pouvait apprendre, peu disposé à se contenter de ce que disent les circulaires et les règlements, il savait que l'Europe Occidentale est pauvre en essences ligneuses et prévoyait qu'un jour il pourrait être utile ou nécessaire de recourir aux espèces exotiques. N'ayant pas de crédits pour cet objet avant les dernières années de sa carrière, il s'adressait à la bienveillance des amateurs, des pépiniéristes, des botanistes. Il cultiva ainsi dans le massif de l'Aigoual, à différentes altitudes et dans des conditions variées de sol et d'exposition, un certain nombre d'espèces étrangères à notre pays. Ce fut le noyau de ces arboretums de l'Aigoual que l'on visite encore » (Ch. Flahault — 1914).

L'extraordinaire étendue de ses vues le rendait sans doute peu soucieux des contraintes matérielles naturellement inhérentes à toute Administration nombreuse.

« Il avait éprouvé des insuccès lamentables avec les graines de Pin sylvestre fournies par l'Administration. Il partit un jour pour la Finlande, en étudia les forêts, revint par l'Allemagne et sut dès lors que des races différentes d'une même espèce sont adaptées à des climats différents. Il en tint compte dans ses travaux ».

Diverses essences utilisées pendant la période initiale des reboisements des Cévennes, de 1864 à 1870, montraient des signes de faiblesse; elles se comportaient mal. Fabre partit pour les Balkans, où il comptait trouver des termes de comparaison, puis pour la Caucase. « Il en revint, en effet, avec beaucoup d'observations dont il tira parti. Pour cela, il ne sollicitait pas de missions ou de congés spéciaux, à moins de nécessité absolue. Il partait sans tapage, profitant d'un congé normal; il quittait, une sacoche à la main, la maison forestière où il résidait volontiers pendant l'été; on apprenait, trois jours après, qu'il était au bout de l'Europe ou ailleurs. Il revenait de même. On le trouvait au travail le matin : « Quelle surprise de vous voir ! Je vous croyais absent »; — « J'arrive cette nuit du Sud-Oranais ! » (Ch. Flahault — 1914).

« G. Fabre n'a pas vu son œuvre achevée; il a été relevé de son poste de combat avant que la victoire fût complète; mais il la savait certaine. Cette victoire semblait complète aux yeux des populations cévenoles qui lui gardent un culte d'admiration et, plus encore, de reconnaissance. Lui-même en reportait l'honneur aux excellents collaborateurs dont il avait su s'entourer, qu'il avait su retenir près de lui ». « Tant qu'il était le chef, on avait confiance et la main-d'œuvre ne manquait pas. Lui parti (1908), les ouvriers de la montagne cherchèrent fortune ailleurs; mais, avant de se disperser, les montagnards voulurent lui rendre hommage; ils demandèrent qu'on

gravât sur la pierre les bienfaits de Georges Fabre, pour ne pas les laisser oublier aux montagnards de l'avenir. Chacun apportait son obole; tous se faisaient un devoir de rendre justice à celui en qui ils personnifiaient leur montagne régénérée. Cette plaque de marbre dressée sur le bord d'une route au cœur du massif de l'Aigoual, elle est bien l'hommage du peuple, des ouvriers et des familles qui depuis bientôt quarante ans trouvaient en lui un protecteur vigilant et discret ». (Ch. Flahault — 1914).

A GEORGES FABRE

« Les montagnes de l'Aigoual, jadis perdues,
isolées et dégradées,
Ont été sauvées, ouvertes et restaurées
Par les travaux de reboisement dus à l'initiative tenace
du Forestier G. FABRE
Et par l'œuvre patiente de ses dévoués collaborateurs
1875-1908
Les Languedociens reconnaissants
ont élevé ce monument »

Août 1909

Sources :

— « Georges Fabre » par Charles Flahault — Revue « Le Chêne » (1914).

Le botaniste Charles FLAHAULT (1852-1935)

Né à Bailleul (Nord) le 3 Octobre 1852.

A 20 ans déjà bachelier es lettres mais attiré par sa vocation de naturaliste et privé du soutien de son père prématurément décédé, il se fait embaucher comme aide-jardinier au Museum National d'Histoire Naturelle.

Bachelier es sciences en 1875, es sciences naturelles en 1875, docteur en 1878.

En 1881, à 29 ans, il se voit confier la chaire de Botanique à la Faculté des sciences de Montpellier en tant que chargé de cours puis Professeur (1883), poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1927 — Comme G. Fabre, il n'accepta pas de quitter durablement la région languedocienne.

Energique, rigoriste, infatigable physiquement et intellectuellement, il fut, selon sa propre définition, « Professeur avant tout, attiré vers l'enseignement par une vocation héréditaire ».

Homme de terrain comme G. Fabre (« On ne devient naturaliste que dans la nature »), il exerça une influence considérable au sein de la Société botanique de France et dans les milieux botaniques internationaux : Congrès de Narbonne (1888), Collioure (1891), Barcelone (1897), Paris (1900), Vienne (1905), Bruxelles (1910).

Comme G. Fabre, il a peu écrit.

Il fut par contre un initiateur :

— en écologie, objet de ses premières recherches,

— en phytosociologie : « Chaque fois que les conditions locales nous ont paru suffisantes pour déterminer un changement intéressant dans la flore, nous avons dressé la liste complète de toutes les plantes que nous avons remarquées. Nous les avons ensuite rangées par ordre de fréquence, plaçant d'abord les espèces qui forment le fond de la végétation, puis les espèces abondantes, enfin les espèces moins répandues ou exceptionnelles... On ne saurait déduire rien de sérieux sur la distribution des végétaux, si l'on n'a à sa disposition que des listes de plantes récoltées en herborisation... Il est essentiel de noter les conditions physiques du milieu et la fréquence relative des espèces ».

« C'est ainsi que pour la première fois, semble-t-il, est posé le principe de l'étude synthétique de la végétation, substituée à l'étude des espèces considérées individuellement; le relevé de la flore d'une station remplace la liste des plantes rares rencontrées au cours d'une herborisation : c'est le point de départ des études phytosociologiques modernes » (Ph. Guinier — 1935).

— en cartographie botanique : présentant un essai, il montrait comment on pouvait se proposer de « synthétiser les documents que nous possédons sur la flore et la géographie botanique de la France au moyen d'une carte botanique expliquée ». Il montrait de quelle utilité pratique serait un pareil document en matière forestière et agricole.

Un des côtés les plus intéressants de la biographie de Flahault est son rôle en matière forestière. Ce fut un grand ami de la forêt; il a beaucoup contribué à la faire comprendre autour de lui, et il a dévoilé inlassablement à tous les milieux qu'il pouvait atteindre les principes fondamentaux de la vie de cette forêt. De bonne heure, lorsqu'il entreprit de parcourir méthodiquement la région méditerranéenne avec le souci d'en caractériser la végétation et d'en dresser la carte, il fut amené à entrer en relations avec les forestiers; plus tard, il obtint d'être officiellement introduit, de bénéficier de l'aide des officiers et préposés, de l'abri des maisons forestières et refuges. C'est ainsi qu'il fit des séjours au Ventoux, dans le Massif de l'Aigoual, dans les Basses-Alpes, dans le Vercors.

Il convient d'évoquer spécialement dès lors le souvenir de Georges Fabre. Ces deux hommes, différents à certains égards, avaient bien des points de ressemblance par la profondeur des convictions, la conscience, l'enthousiasme, l'ardeur au travail; Fabre, de plus, était un naturaliste. C'est dans les Cévennes, à l'Aigoual spécialement, qu'ils se trouvèrent en contact; leurs échanges de vues furent profitables et leur collaboration fut féconde.

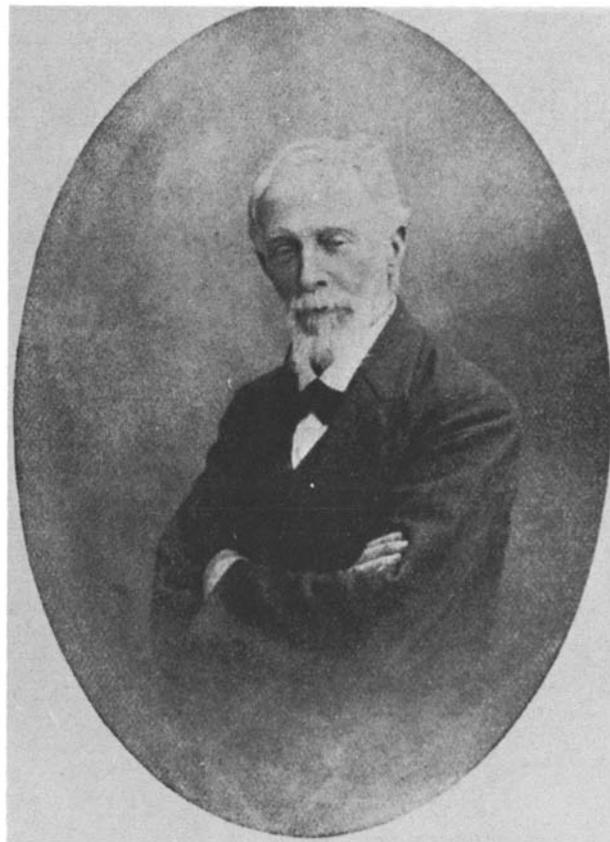


Photo 28. Charles Flahault, Botaniste (1852-1935).

Flahault a été « un trait d'union entre le monde botanique et le monde forestier » (Bernard et Guinier, rapport au Congrès forestier international, Paris, 15-20 juin 1913). Au contact des forestiers, il apprit à connaître la forêt, son utilité, les méthodes de traitement, comme aussi la pratique du reboisement.

« La végétation est fonction du climat; tout ce qui trouble l'ordre naturel de la végétation entraîne une perturbation climatique et une menace pour le sol... N'appartient-il pas aux botanistes, de lutter avec les forestiers dans la mesure de leurs moyens en vulgarisant autour d'eux la notion de l'utilité des arbres et de la forêt ! » (Cité par Ph. Guinier).

Il a montré d'autre part aux forestiers le parti qu'ils peuvent tirer des données acquises par les botanistes; il a montré notamment comment on peut résoudre logiquement et sûrement le problème du reboisement en montagne, en évitant les mécomptes auxquels conduisait l'application de certaines des méthodes expérimentées.

Ses longues explorations dans les montagnes méridionales avaient documenté Flahault sur les problèmes économiques et sociaux qui s'y posent, en relation directe avec la question forestière et pastorale. Il subit largement à cet égard l'influence de G. Fabre qui, avec une clairvoyance à laquelle il a maintes fois rendu hommage, avait envisagé le problème du reboisement sous son aspect économique, se préoccupant de laisser à leur affectation normale les terres de vocation agricole et de vocation pastorale, de reboiser celles de vocation forestière. Ainsi il aborda le problème de la conservation et de la défense économique de la montagne.

Passant à la pratique, il sut être expérimentateur et mettre lui-même en application ses théories. A cette phase de son activité se rattache la création, dans le Massif de l'Aigoual, de l'Arboretum et du Jardin botanique de l'Hort de Dieu, entreprise en 1902 à la demande de l'Administration des Eaux et Forêts et avec la collaboration de G. Fabre.

A mesure que se renforçait chez lui l'idée de l'importance de la forêt et de son rôle, Flahault était de plus

en plus porté à susciter et à diriger la création de forêts nouvelles. Avec la même ardeur qu'il avait apportée à établir les principes de la géographie botanique, il était, vers la fin de sa carrière, devenu « reboiseur ». Il s'adonna au rôle, souvent ingrat, d'exposer et de faciliter aux propriétaires et aux communes la mise en valeur de terres improductives et, quand il le pouvait, il dirigeait lui-même les opérations de semis ou plantations.

Quand l'âge de la retraite sonna, il prit la direction de la Commission départementale de reboisement de l'Hérault, créée par le Conseil Général. Il trouva là matière à satisfaire son besoin de travail et d'activité.

De cette dernière période de sa vie, datent de véritables petits manuels de reboisement où, mettant à profit sa profonde connaissance de la région méditerranéenne, il entassa les faits d'observations et les renseignements utiles. Jusqu'à ses derniers mois, il rédigea, d'une plume assurée, de telles notices.

« Ses doctrines, qu'il a créées en partie, qu'il a inlassablement répandues dans des milieux variés, ont conquis beaucoup d'adeptes. Pour ne parler que de son rôle en matière forestière, les forestiers français se souviendront de l'aide efficace que leur a fourni Flahault, ils n'oublieront pas ce que ses théories ont apporté de précision dans la conception moderne de la forêt et de son traitement, de sûreté dans les méthodes de reboisement » (Ph. Guinier).

Charles Flahault, membre de l'Institut, professeur honoraire à l'Université de Montpellier, est mort à Montpellier le 3 février 1935.

Une stèle a été érigée par l'Université de Montpellier à proximité de l'arboretum de l'Hort de Dieu en l'honneur des botanistes de la Renaissance qui « dès la seconde moitié du 16^e Siècle, au prix de grandes fatigues, ont exploré l'Hort de Dieu » et à « Charles Flahault, botaniste et géographe » leur successeur.

Sources :

— « Charles Flahault » par Ph. Guinier — Revue Forestière Française — Mai 1935.